



LL.AA.RR les Princesses Lalla Khadija, Lalla Meryem et Lalla Hasnaa, accompagnées de Mme Brigitte Macron, assistent au spectacle d'ouverture du Théâtre Royal de Rabat

Page 2

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 10789

Vendredi 24 Avril 2026

Le bilan qui se veut désespérément positif ne dit pas tout

Quid de ce fossé abyssal entre le gouvernement et plusieurs corps de métier ?



Page 4



Le Premier secrétaire préside le 3^{ème} Congrès régional USFP/Marrakech-Safi

Le Secrétariat régional USFP/Marrakech-Safi tiendra son 3^{ème} Congrès régional le samedi 25 avril 2026 à 10h00, au Complexe estival du ministère de la Justice, à Marrakech.

Placé sous le slogan «Une organisation régionale forte... Engagement pour la défense des causes nationales», ce congrès sera présidé par le Premier secrétaire de l'Union socialiste des forces populaires, Driss Lachguar.

LL.AA.RR les Princesses Lalla Khadija, Lalla Meryem et Lalla Hasnaa, accompagnées de Mme Brigitte Macron, assistent au spectacle d'ouverture du Théâtre Royal de Rabat

Actualité



Leurs Altesses Royales les Princesses Lalla Khadija, Lalla Meryem et Lalla Hasnaa, accompagnées de Madame Brigitte Macron, ont assisté, mercredi soir, au spectacle d'ouverture du Théâtre Royal de Rabat, cet édifice iconique qui se veut une concrétisation de la Haute Sollicitude sans cesse manifestée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, à l'égard de l'art et de la culture.

Avant de regagner la Loge Royale pour suivre le spectacle, LL.AA.RR les Princesses Lalla Khadija, Lalla Meryem et Lalla Hasnaa, présidente de la Fondation du Théâtre Royal de Rabat, ainsi que Mme Brigitte Macron, ont été saluées par les membres du Conseil d'administration de la Fondation.

Au début du spectacle, il a été procédé à la projection d'un film sur le Théâtre Royal, une institution qui symbolise le renouveau culturel et artistique de la capitale du Royaume et reflète la dynamique culturelle que connaît le Maroc sous le Leadership éclairé de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu Le préserve, en favorisant une approche moderniste de l'art marocain, avec tout ce qui en dé-

coule en termes de valorisation des capacités créatives.

Cet emblème architectural et urbain unique en son genre permettra à Rabat de se hisser au rang des grandes destinations culturelles internationales sous l'impulsion visionnaire de Sa Majesté le Roi, que Dieu Le glorifie, et au Royaume de conforter sa vocation de terre de dialogue interculturel, d'interaction civilisationnelle et d'affirmation des valeurs et idéaux universels.

Après l'interprétation de l'hymne national par l'orchestre et le chœur, l'assistance a été conviée à un moment musical d'exception, porté par le soliste Marouan Benabdallah dans un répertoire de musique classique, par la mezzo-soprano Ahlima Mhamdi dans de grands airs d'opéra, par Samira Kadirri dans une interprétation du patrimoine arabo-andalou, ainsi que par Driss El Maloumi, compositeur et interprète au oud, à travers une création contemporaine inspirée des sonorités marocaines.

Grâce à cette programmation exclusivement portée par des artistes marocains, les convives ont assisté à une brillante aventure artistique et humaine où compositeurs, solistes,

chanteurs, choristes, chefs d'orchestre et musiciens se sont réunis pour célébrer la richesse, l'excellence et la diversité de la scène artistique nationale, créative et ouverte sur les différentes expressions musicales mondiales.

Le concerto de Tchaïkovski et les airs de Bizet et de Verdi côtoient des thèmes andalous ainsi qu'une création marocaine contemporaine, dans un dialogue sublime entre le répertoire universel et le patrimoine national.

Pour célébrer ce moment historique, une union exceptionnelle s'est réalisée pour la première fois : celle de l'Orchestre Philharmonique du Maroc, qui s'apprête à fêter ses trente ans, et de l'Orchestre Symphonique Royal, qui célèbre vingt années d'existence.

Réunis sur une même scène, sous la direction de Dina Bensaïd, 76 musiciens et 40 choristes ont uni leurs talents dans un même élan artistique.

Au terme du spectacle, Leurs Altesses Royales les Princesses Lalla Khadija, Lalla Meryem et Lalla Hasnaa, accompagnées de Madame Brigitte Macron, ont été saluées par Mme Samira Kadirri, soprano, Mme Ahlima Mhamdi, mezzo-soprano,

Dina Bensaïd, cheffe d'orchestre et pianiste concertiste, M. Marouan Benabdallah, pianiste, M. Driss El Maloumi, compositeur et virtuose du Oud, et M. Younes Terfas, directeur de l'Orchestre Symphonique Royal.

Ont été conviés à ce spectacle d'ouverture des centaines d'artistes, d'acteurs culturels, d'intellectuels, de créateurs du spectacle vivant et des arts visuels, marocains et étrangers, ainsi que des représentants du corps diplomatique accrédités à Rabat (ambassadeurs, chargés d'affaires de missions diplomatiques, représentants d'organisations internationales).

Situé au cœur de la vallée du Bouregreg, dans la continuité de la Tour Hassan et du Mausolée Mohammed V, le Théâtre Royal de Rabat s'érige, aux côtés de la Tour Mohammed VI, comme un symbole du renouveau et de l'émergence de la capitale du Royaume, en droite ligne avec le programme intégré de développement de la ville de Rabat "Rabat Ville Lumière, capitale marocaine de la culture", initié sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, qui a fait de la culture un pilier du développement et du progrès du Royaume.

Sahara marocain

L'Autriche soutient la résolution 2797 affirmant qu'une véritable autonomie sous souveraineté marocaine pourrait constituer l'une des solutions les plus réalisables



L'Autriche a exprimé, mercredi, son soutien à la Résolution 2797 (2025) du Conseil de sécurité des Nations unies, affirmant qu'une "véritable autonomie sous souveraineté marocaine pourrait constituer l'une des solutions les plus réalisables".

Cette position a été consignée dans un communiqué conjoint adopté à l'issue de la rencontre, ce jour à Vienne, entre Mme Beate Meisl-Reisinger, ministre fédérale des Affaires européennes et internationales, et M. Nasser Bourita, ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine

et des Marocains résidant à l'étranger, qui effectue une visite de travail en Autriche.

De même, dans ce communiqué conjoint, l'Autriche a salué l'adoption de la Résolution 2797 du Conseil de sécurité qui appuie pleinement les efforts du Secrétaire général de l'ONU et de son Envoyé personnel pour "faciliter et conduire les négociations en se fondant sur le plan d'autonomie proposé par le Maroc, en vue de parvenir à une solution juste, durable et mutuellement acceptable" pour le règlement du différend régional autour du Sahara marocain.

Dans ce cadre, l'Autriche s'est félicitée de "la volonté du Maroc d'expliquer comment une autonomie dans le cadre de la souveraineté marocaine se déclinerait", lit-on dans le communiqué conjoint.

La position renforcée de l'Autriche consolide le consensus grandissant généré par la dynamique internationale impulsée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, en faveur de la marocanité du Sahara et en appui à l'Initiative d'autonomie, couronnée par l'adoption par le Conseil de Sécurité de l'ONU de la résolution 2797, le 31 octobre 2025.

Walter Rosenkranz, président du Conseil national autrichien

Le Maroc, un partenaire de référence pour l'Autriche

Le Maroc représente un pays modèle pour l'Autriche et un partenaire de référence, a affirmé le président du Conseil national d'Autriche, M. Walter Rosenkranz, qui a reçu, mercredi à Vienne, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, M. Nasser Bourita.

"Le Maroc est pour nous un pays modèle et un partenaire de référence face aux grands défis économiques, sécuritaires et diplomatiques mondiaux", a indiqué M. Rosenkranz dans une déclaration de presse au Parlement autrichien, soulignant que l'Autriche considère le Royaume comme "un partenaire stable et fiable".

"Le Royaume du Maroc est également un acteur diplomatique à l'échelle mondiale grâce à un travail sérieux et orienté vers l'efficacité", a-t-il ajouté, saluant la "convergence des points de vue entre les deux pays pour contribuer, chacun à sa manière, à l'ordre international".

Le responsable autrichien s'est en outre félicité des relations diplomatiques et d'amitié entre le Maroc et l'Autriche, qui remontent à 1783, notant que cette longue période a permis de construire "un partenariat étroit fondé sur l'estime mutuelle et reposant sur des bases solides".

Pour sa part, M. Bourita a mis en avant les Hautes instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI visant à ouvrir de nouvelles perspectives aux relations internationales et à développer des partenariats avec des pays fiables partageant une même vision fondée sur la responsabilité et le respect mutuel, à l'instar de l'Autriche.

Dans ce contexte, il a mis l'accent sur le rôle du Conseil national d'Autriche dans le renforcement des relations bilatérales, rappelant la visite effectuée au Maroc en novembre 2025 par M. Rosenkranz, qui a eu un impact important sur la dynamique de coopération entre les deux pays.

M. Bourita, qui effectue une visite de travail en Autriche à l'invitation de la ministre fédérale des Affaires européennes et internationales, Beate Meisl-Reisinger, a également mis en avant la qualité de la coopération entre les deux pays, notamment dans les domaines sécuritaire, consulaire, ainsi que dans la lutte contre les réseaux de traite des êtres humains et la criminalité organisée.

Il a par ailleurs rappelé que les relations entre le Royaume du Maroc et la République d'Autriche vieillies de plus de 240 ans, soulignant que cette dynamique se poursuit de manière constante et contribue à faire face aux défis internationaux des dernières années.

Le Honduras décide de suspendre sa reconnaissance de la pseudo-"rasd"

La République du Honduras a décidé de suspendre sa reconnaissance de la pseudo-"rasd".

Cette décision a été communiquée à M. Nasser Bourita, ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, par Mme Mireya Agüero de Corrales, ministre des Affaires étrangères de la République du Honduras, par lettre officielle reçue ce mercredi.

Mme Agüero de Corrales a indiqué dans sa lettre que cette "suspension découle de sa décision souveraine (le Honduras), fondée sur son attachement traditionnel aux principes de non-ingérence et de respect des affaires intérieures des autres États".

Dans cette même lettre, le Honduras "réaffirme son soutien total aux efforts du

Secrétaire général de l'ONU et de son Envoyé personnel visant à parvenir à une solution politique, juste et durable", ainsi qu'aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies, y compris la résolution 2797.

La République du Honduras a également notifié cette décision à M. Antonio Guterres, Secrétaire général de l'ONU.

Pour rappel, le Honduras, pays d'Amérique centrale, avait reconnu la pseudo-"rasd" en 1989, et reconfirmé cette reconnaissance en 2022.

Il s'agit du 6e retrait de reconnaissance durant les deux dernières années. La décision du Honduras s'inscrit, en effet, dans la dynamique que connaît le dossier du Sahara marocain sous l'impulsion directe de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste.



Le bilan qui se veut désespérément positif

Quid de ce fossé abyssal entre le gouvernement et plusieurs corps de métier ?



Au-delà des statistiques officielles en trompe-l'œil, des déclarations léni-fiantes et du « bilan positif » vanté récemment par la coalition gouvernementale tripartite devant les parlementaires, la réalité sur le terrain ne ressemble en rien à tout cela.

Un seul indice suffit à contredire l'euphorie affichée par le gouvernement lors de la présentation de son bilan devant le Parlement: le climat social et professionnel s'est dangereusement dégradé entre l'exécutif et plusieurs corporations: avocats, adouls, journalistes, pharmaciens... entre autres. Et la liste est désespérément longue.

Le projet de loi relatif à la profession d'avocat, adopté récemment en Conseil de gouvernement et en attente d'examen parlementaire, cristallise aujourd'hui une tension manifeste entre les avocats et l'exécutif. Loin de se limiter à une réforme technique, ce texte met en lumière un désaccord plus profond portant sur la place de la défense dans le système judiciaire et sur les limites de l'intervention gouvernementale dans l'organisation des professions juridiques. Il révèle ainsi une fracture entre une logique d'encadrement étatique et une exigence d'indépendance professionnelle.

Au cœur de cette tension se trouve la philosophie même du projet. Alors que le gouvernement insiste sur la nécessité de moderniser la profession et de renforcer la transparence, une partie importante des avocats y voit l'introduction de mécanismes de contrôle susceptibles d'affecter leur autonomie.

L'un des points les plus sensibles concerne la question de l'indépendance de la défense. Celle-ci ne saurait être réduite à un principe formel inscrit dans la loi, mais suppose des garanties effectives, notamment la protection de l'avocat

dans l'exercice de ses fonctions et la capacité des instances professionnelles à s'autoréguler. Or, certaines dispositions du projet sont perçues comme affaiblissant ces garanties, en renforçant les mécanismes de contrôle externe et en limitant les prérogatives des barreaux.

Enfin, les enjeux de ce projet dépassent largement la seule profession d'avocat. Une défense affaiblie pourrait affecter l'équilibre du procès et, par conséquent, la protection des droits des justiciables. La tension actuelle pose donc une question fondamentale: celle du modèle de justice que l'on souhaite consolider. Entre volonté de régulation et nécessité de préserver des contre-pouvoirs, le débat engagé reflète un choix politique structurant pour l'avenir de l'Etat de droit.

Le torchon brûle également entre les adouls et la coalition gouvernementale. Au cœur du conflit se trouve le statut même des adouls, qui crient leur ras-le-bol depuis des mois à propos d'un projet de loi visant la redéfinition de la profession, ce qui suscite des craintes de marginalisation au profit d'autres acteurs. La méthode adoptée par l'exécutif, souvent jugée insuffisamment concertée, alimente par ailleurs la défiance: les professionnels se sentent écartés des décisions, renforçant l'idée d'un déséquilibre institutionnel.

La position de l'Instance nationale des adouls est claire: la dignité de la profession et la sécurité juridique des actes ne sont pas négociables. Le mot d'ordre est désormais la fermeté, avec une mobilisation qui s'annonce comme l'une des plus importantes jamais vues dans le secteur de la justice notariale au Maroc.

Les adouls ont, à maintes reprises, appelé le chef du gouvernement à un dialogue sérieux, responsable et productif. En attendant, la mo-

bilisation reste intacte. Le Parlement, qui examine le texte, se retrouve sous pression alors que les professionnels expriment leur colère et que les services juridiques sont à l'arrêt. Une crise qui risque de s'enliser davantage si aucune solution n'est trouvée.

La crise entre les pharmaciens et le gouvernement s'inscrit dans un contexte marqué par des réformes rapides du système de santé, qui suscitent de vives interrogations quant à leur orientation et à leurs effets. Dernière les discours officiels sur la modernisation, c'est en réalité l'équilibre du secteur pharmaceutique marocain qui se trouve remis en question. Cette situation met en lumière une tension croissante entre une volonté étatique de restructuration et une profession soucieuse de préserver son rôle et sa légitimité.

Le malaise s'est particulièrement exprimé récemment à travers la prise de position du secteur des pharmaciens itihadis adoptant un ton alarmant. Ces derniers dénoncent des tentatives de réforme menées sans véritable concertation, et perçues comme éloignées des réalités du terrain. Cette absence d'implication des instances représentatives nourrit un sentiment de marginalisation et renforce la défiance à l'égard des décisions gouvernementales.

Au cœur de cette tension réside une divergence fondamentale sur la nature même du métier de pharmacien. Là où certaines orientations semblent privilégier une logique économique et marchande du médicament, les pharmaciens défendent une vision éthique fondée sur leur rôle d'acteurs de santé. Pour eux, réduire le médicament à un simple produit de consommation revient à nier sa dimension sociale et à fragiliser la qualité de la prise en charge des patients.

Cette inquiétude est d'autant plus forte que la pharmacie de proximité constitue un maillon

essentiel du système de santé, notamment dans les zones rurales et les quartiers populaires. Toute réforme susceptible de favoriser la concentration du marché ou d'affaiblir les officines indépendantes pourrait aggraver les inégalités territoriales et limiter l'accès équitable aux soins. Ainsi, la question dépasse largement les intérêts corporatistes pour toucher à la justice sanitaire.

Par ailleurs, la méthode adoptée par l'exécutif dans la conduite des réformes est vivement critiquée. Les pharmaciens dénoncent une approche verticale, où la concertation apparaît formelle et peu influente. Cette manière de procéder accentue la rupture entre les décideurs publics et les professionnels de terrain, soulevant la question de la légitimité des réformes engagées sans adhésion réelle des acteurs concernés.

D'autre part, la tension entre le corps des journalistes et le gouvernement autour du projet de loi relatif au Conseil national de la presse (CNP) traduit une crise croissante entre le pouvoir exécutif et les acteurs du champ médiatique. Présentée comme une réforme destinée à structurer et moderniser le secteur, cette initiative est perçue par de nombreux professionnels comme une tentative de contrôle du champ médiatique au détriment de l'autorégulation de la profession.

Au cœur du désaccord se trouve la question de l'indépendance du CNP. Conçu à l'origine comme un organe autonome chargé de veiller à l'éthique et à la déontologie de la profession, le Conseil pourrait voir son autonomie réduite au profit d'un encadrement plus étroit par l'exécutif. Cette crainte alimente le soupçon d'une influence accrue du pouvoir politique sur le fonctionnement de l'instance.

Les critiques portent également sur la méthode d'élaboration du projet de loi. Les organisations professionnelles dénoncent une concertation jugée insuffisante, estimant que leurs propositions n'ont pas été réellement prises en compte. Cette approche renforce un sentiment de marginalisation et accentue la défiance entre les journalistes et les autorités publiques.

La crise révèle aussi une divergence de fond quant à la conception du rôle des médias. Tandis que le gouvernement met en avant la nécessité de réguler le secteur pour garantir professionnalisme et crédibilité, les journalistes insistent sur le fait que la liberté de la presse ne peut être soumise à des mécanismes de contrôle susceptibles d'en limiter l'indépendance. Pour eux, toute réforme doit impérativement préserver ce principe fondamental.

Par ailleurs, certaines dispositions relatives à la composition et aux prérogatives du CNP suscitent des inquiétudes, notamment en ce qui concerne la représentation des journalistes au sein de l'instance. Une modification des équilibres internes pourrait, selon les critiques, affaiblir le poids des professionnels et transformer la nature même du Conseil.

Ces crises successives ne sont pas seulement des signes de dysfonctionnement, elles révèlent une carence structurelle profonde de l'exécutif, à savoir son impuissance chronique à conduire les réformes les plus sensibles tout en obtenant l'adhésion des corps professionnels concernés. Faute de concertation réelle avec les professionnels et leurs organisations, chaque projet de « modernisation » se transforme en crise ouverte. Plutôt que de chercher des compromis, l'exécutif accumule les tensions, creusant chaque jour un peu plus la défiance des professions à son égard.

Mourad Tabet

Rencontre à Tannger sur le modèle de gouvernance des Écoles de la deuxième chance

Une rencontre régionale consacrée aux moyens de promouvoir le modèle de gouvernance des Écoles de la deuxième chance - Nouvelle génération (E2C - NG) au niveau de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, s'est tenue, mercredi à Tanger.

Organisée à l'initiative de l'Académie régionale d'éducation et de formation (AREF), en partenariat avec l'association "ATIL" et avec l'appui technique de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route 2022-2026, notamment le troisième axe relatif à la lutte contre le décrochage scolaire, à travers la mise en place de parcours alternatifs au profit des élèves en difficulté.

Cette rencontre a mis en lumière le rôle central des E2C-NG en tant que mécanisme clé des politiques publiques de lutte contre le décrochage scolaire et de promotion de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, contribuant ainsi à l'amélioration du système éducatif et garantissant une mobilisation et une coordination efficaces avec la participation de l'ensemble des acteurs concernés.

Dans ce sens, la directrice de l'AREF, Ouafae Chaker, a indiqué que cette rencontre connaît la participation de plusieurs partenaires intervenant dans l'accompagnement des élèves en difficulté et des bénéficiaires des Écoles de la deuxième chance, notamment l'OIM et l'association "ATIL", outre des représentants de départements publics et des acteurs de la société civile impliqués dans la gestion de ces établissements.

Cette rencontre permet de croiser les approches en vue d'élaborer une vision intégrée pour le développement des Écoles de la deuxième chance, a-t-elle relevé dans une déclaration à la MAP, notant que la rencontre vise à améliorer la gouvernance de ces écoles à travers une gestion concertée, garantissant une meilleure lisibilité des mécanismes d'intervention.

Cette dynamique a pour objectif de récupé-



rer les élèves ayant quitté prématurément le système éducatif et de leur offrir de nouvelles opportunités d'insertion à travers des parcours adaptés, élaborés en coordination avec les différents partenaires, notamment dans les domaines de la formation professionnelle, de l'artisanat, de la pêche maritime, de la robotique et des métiers du numérique, a-t-elle expliqué.

Elle a, en outre, souligné que le ministère de tutelle et l'AREF mobilisent des ressources importantes pour la réussite de cette expérience, insistant sur la nécessité d'une mobilisation accrue de l'ensemble des intervenants, notamment les départements gouvernementaux, les autorités locales et la société civile, afin de relever le défi de lutte contre le décrochage scolaire.

Pour sa part, le directeur général de l'association "ATIL", Mohamed Fouad Amrani, a affirmé que cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre d'un programme d'appui aux associations gestionnaires des centres de la deuxième chance nouvelle génération, vise principalement à ren-

forcer la coordination avec les différentes parties prenantes impliquées dans la lutte contre le décrochage scolaire, notamment les institutions publiques, le secteur privé et les acteurs de la société civile, en particulier ceux actifs dans les domaines de la formation professionnelle et de la formation des jeunes, afin d'identifier de nouvelles opportunités au profit des bénéficiaires de ces centres.

L'accent est mis sur la recherche de mécanismes de coordination à même de créer des passerelles entre les Écoles de la deuxième chance et les établissements de formation professionnelle ou l'Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences (ANAPEC), afin de permettre aux élèves, notamment ceux ne disposant pas de diplômes, d'accéder au marché du travail, a-t-il ajouté, faisant savoir que les recommandations issues de cette rencontre seront soumises aux décideurs en vue de trouver des solutions adaptées à cette catégorie d'apprenants.

Une flotte de 30 bus pour le renforcement des services du transport scolaire à Chtouka Aït Baha

Le Conseil provincial de Chtouka Aït Baha a tenu, mardi, une session extraordinaire consacrée à l'examen et

à l'approbation d'une convention de partenariat et de coopération visant à renforcer la flotte du transport scolaire.



Préside par le président du conseil, Aïdar Assit, en présence du gouverneur de la province, Mohamed Salem Sebt, cette session a été l'occasion de mettre en avant l'importance de cette convention, qui prévoit l'acquisition de 30 autobus destinés à appuyer les prestations du transport scolaire dans les différentes communes de la province et à améliorer les services offerts aux bénéficiaires, ainsi qu'à renforcer et valoriser les moyens logistiques liés au transport scolaire.

Il s'agit également de soutenir les efforts déployés par les différents intervenants pour promouvoir la scolarisation et lutter contre le décrochage scolaire, en particulier chez les filles en milieu rural, et d'améliorer les indicateurs du système éducatif dans la province.

Cette convention est le fruit d'un par-

tenariat institutionnel entre la Wilaya de la région Souss-Massa, la préfecture de la province de Chtouka Aït Baha, le groupement des collectivités territoriales du Grand Agadir pour le transport et les déplacements urbains, la société de développement local Agadir pour le transport et les déplacements urbains, la direction régionale de l'Agence nationale de la sécurité routière pour la région Souss-Massa, ainsi que le conseil provincial de Chtouka Aït Baha.

Il est à noter que la flotte de transport scolaire dans la province bénéficie à plus de 20.000 élèves, dont la moitié sont des filles. Elle constitue l'un des principaux leviers pour atténuer le phénomène de décrochage scolaire et améliorer les indicateurs de scolarisation dans les différentes zones.



Le Conseil de l'Europe s'inquiète d'un "changement d'ère" qui menace les fondements du droit



sont tout autour de nous".

"Nos inestimables acquis en matière de droit et de pratique des droits humains sont menacés. Chose inimaginable, nous risquons de les perdre", s'alarme encore M. O'Flaherty, qui a présenté mercredi son rapport devant l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), qui tient cette semaine à Strasbourg sa session de printemps.

Il s'inquiète de l'ampleur "des atteintes et des violations des droits humains (...) à travers le monde", à l'image de la situation des Roms en Europe, la population qui subit selon lui "la violation la plus généralisée des droits humains sur ce continent".

"Il y a eu plus de guerres ces dernières années qu'au cours d'une génération", relève encore le commissaire, qui s'inquiète du rejet dont font l'objet "les normes" et "les traités", rejet qui ne concerne plus seulement les extrêmes mais désormais aussi le "centre de notre vie politique".

Face à cela, il appelle à "reconnaître le trésor que constituent les droits humains et que nous risquons de perdre" et "à relever les grands enjeux et défis de notre époque", comme la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine, la situation des Roms ou encore la "gestion des frontières".

"Nous sommes confrontés à des années extrêmement difficiles" mais "nous disposons des outils nécessaires pour survivre. Le défi consiste à les mettre en oeuvre correctement", estime-t-il encore.

Le commissaire aux droits de l'Homme du Conseil de l'Europe, Michael O'Flaherty, s'est inquiété mercredi d'un "changement d'ère", marqué notamment par la multiplication des guerres ou la hausse des niveaux de violence, qui menace "nos inestimables acquis

en matière de droit et de pratique des droits humains".

"Il ne fait désormais aucun doute que nous vivons un changement d'ère", indique M. O'Flaherty dans un rapport portant sur son activité de l'an passé.

"Impact de l'intelligence artificielle",

"triple crise planétaire" (réchauffement climatique, pollution et perte de biodiversité), niveaux "croissants d'inégalité", impact "sous-estimé de la pandémie de Covid-19", "érosion généralisée de la confiance", "multilatéralisme en déclin", montée des populismes : pour le commissaire, "les preuves

Le Vietnam et la Corée du Sud concluent une série d'accords dans la technologie et le nucléaire

Le nouveau président vietnamien To Lam a reçu mercredi son homologue sud-coréen Lee Jae Myung à Hanoï, une rencontre qui a débouché sur une douzaine d'accords de coopération, notamment liés à l'innovation technologique et au développement de centrales nucléaires.

La Corée du Sud est la principale source d'investissements étrangers du Vietnam et l'un de ses principaux partenaires commerciaux, avec des échanges bilatéraux qui ont dépassé les 90 milliards de dollars l'an dernier.

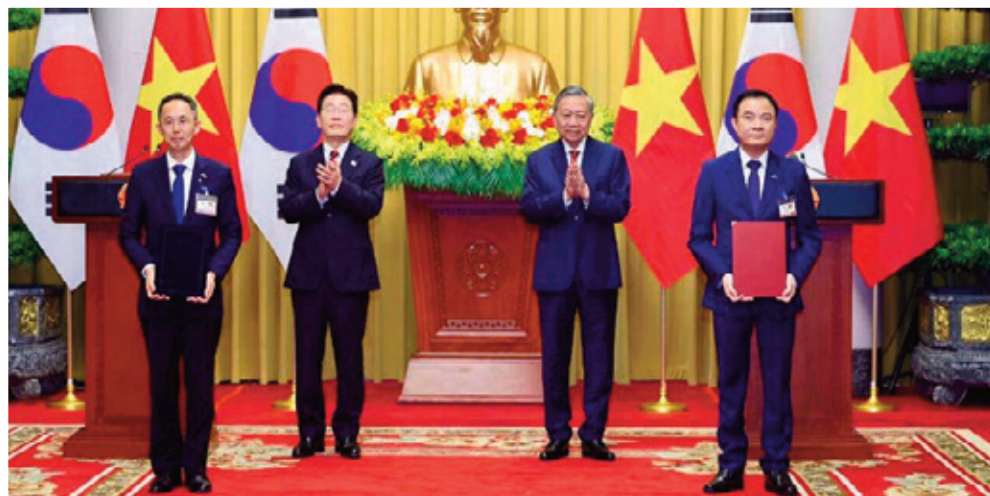
Hanoï souhaite davantage d'investissements sud-coréens dans les infrastructures, la fabrication d'équipements électroniques avancés, les semi-conducteurs, l'intelligence artificielle et les énergies renouvelables.

Parmi les accords signés mercredi figurait un cadre pour un "plan directeur de coopération Vietnam-Corée du Sud dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation".

D'autres accords ont porté sur la coopération numérique, la propriété intellectuelle et le développement de centrales nucléaires.

To Lam, secrétaire général du Parti communiste vietnamien depuis 2024 et élu président du Vietnam début avril, défend un "nouveau modèle de croissance" qui donne la priorité à l'innovation numérique et la technologique, à l'heure où le pays cherche à sortir du "piège du revenu intermédiaire".

Le piège du revenu intermédiaire est un concept



qui désigne le risque pour un pays ayant atteint un certain niveau de développement de ne pas réussir à passer la dernière étape qui lui permettrait de basculer parmi les pays développés.

Le Vietnam et la Corée du Sud se sont fixés

pour objectif d'atteindre 150 milliards de dollars (près de 130.000 milliards d'euros) d'échanges bilatéraux d'ici 2030. Samsung est le plus grand investisseur étranger au Vietnam et a injecté plus de 23 milliards de dollars dans l'économie du pays, selon

le ministère des Finances.

Samsung Electronics prévoit d'investir 4 milliards de dollars supplémentaires dans une usine d'assemblage et de conditionnement de puces dans la province de Thai Nguyen (nord).

Prêt à l'Ukraine de 90 milliards d'euros

L'UE proche de conclure la saga



L'Union européenne a lancé mercredi la procédure devant lui permettre, d'ici jeudi, de mettre un point final à la longue saga du prêt de 90 milliards d'euros consenti par les 27 en décembre à l'Ukraine, mais bloqué depuis par la Hongrie.

Chypre, qui assure la présence semestrielle du Conseil de l'UE, a annoncé mercredi en milieu de journée avoir lancé la procédure devant aboutir, dans les 24 heures, à un accord final des 27, y compris la Hongrie.

Une fois l'obstacle hongrois enfin levé,

après des mois de suspense et de rebondissements, l'UE espère verser rapidement une première tranche de ce prêt, indispensable à l'Ukraine pour financer sa guerre contre la Russie.

"En principe, tous les obstacles sont levés", pronostiquait dès mardi la cheffe de la diplomatie de l'UE Kaja Kallas.

Budapest a toujours posé une condition à la levée de son veto: la reprise de livraisons de pétrole russe, via un oléoduc qui traverse l'Ukraine, endommagé par des frappes russes

en janvier.

Les deux sujets n'ont a priori rien à voir, mais le Premier ministre hongrois Viktor Orbán, proche de Moscou, a toujours su utiliser tous les leviers à sa disposition pour tenter d'obtenir gain de cause.

"Pas de pétrole = pas d'argent" pour l'Ukraine, n'a-t-il cessé de répéter.

Droujba

Or, si l'Ukraine a bien annoncé mercredi la

remise en fonctions de l'oléoduc Droujba (amitié en russe), le brut ne coule toujours pas en Hongrie et Slovaquie, les deux pays de l'UE bénéficiant d'une exemption pour continuer à se fournir en pétrole russe auprès de la Russie.

"A 12H35, le transit du pétrole a été lancé" depuis le tronçon de l'oléoduc en Ukraine, a annoncé à l'AFP un responsable ukrainien du secteur énergétique.

Mais la ministre slovaque de l'Economie, Denisa Sakova, a pour sa part indiqué sur Facebook que les premières livraisons de pétrole russe n'étaient pas attendues avant les premières heures jeudi matin.

Prudents, les diplomates chypriotes ont donc fixé à jeudi après-midi la fin de la procédure écrite, au terme de laquelle l'accord sera définitivement entériné.

Dans le jargon bruxellois, une procédure écrite donne un certain délai à chaque Etat membre pour dire, formellement, s'il est d'accord ou non.

Une réponse positive, qui vaut accord, permettra à la Commission européenne de prendre les mesures nécessaires au paiement à l'Ukraine d'une première tranche de ce prêt. L'UE a prévu de verser 45 milliards en 2026 et la même somme en 2027.

"Nous avons rempli tous nos engagements" en réparant cette infrastructure, a indiqué à des journalistes, dont l'AFP, le chef de la diplomatie ukrainienne Andrii Sybiga, qui s'est exprimé mardi et dont les propos étaient sous embargo jusqu'à mercredi.

A Bruxelles, diplomates et responsables européens croisent les doigts, mais savent que tout peut encore basculer à la dernière minute.

Le Premier ministre nationaliste slovaque Robert Fico a ainsi affirmé mercredi que la confiance entre l'Ukraine et son pays avait été abîmée par cette affaire.

"Je ne serais pas surpris si le prêt de 90 milliards d'euros était débloqué puis que les livraisons de pétrole étaient à nouveau interrompues - si l'oléoduc Droujba est même rétabli un jour", a-t-il déclaré lors d'un point presse à l'issue d'une réunion gouvernementale.

Une vingtaine d'écoles fermées en Suède après des menaces de violence

Une vingtaine d'établissements scolaires de Borlänge, dans le centre de la Suède, étaient fermés mercredi en raison de menaces de violence mais devaient rouvrir jeudi, une personne ayant été interpellée, ont indiqué les autorités.

"La police a interpellé et placé en garde à vue aujourd'hui la personne à l'origine de l'évaluation d'une menace potentielle pour le milieu scolaire. A la suite de cette intervention, la police estime que la menace n'existe plus", écrit la municipalité de Borlänge dans un communiqué.

Selon le tabloïd Aftonbladet, il s'agissait d'une menace de "fusillade dans une école", message qui avait également circulé sur les réseaux sociaux. La police n'a pas voulu commenter.

La commune avait fait part de sa décision de fermer 16 établissements scolaires publics comme une "mesure de précaution". Cinq établissements privés ont également pris la décision de fermer, selon les médias suédois.

La police avait indiqué avoir reçu des informations concernant "des menaces visant des écoles de Borlänge" et a ouvert une enquête préliminaire pour "des menaces illégales graves à l'encontre d'un groupe".

Le directeur des services de la commune de Borlänge, Jörgen Olsson, avait précisé avoir reçu une alerte tard mardi.

"Lundi, les élèves de Borlänge ont reçu des informations, il s'agit d'informations circulant entre élèves, qui ont suscité de l'inquiétude. Et tard dans la soirée de mardi, ces informations sont également parvenues aux employés de la commune", a-t-il relaté.

Borlänge, qui compte environ 45.000 habitants, est située à quelque 200 kilomètres au nord de Stockholm.

Environ 3.000 enfants sont concernés par cette décision et resteront chez eux aujourd'hui, selon la chaîne SVT.

Les attaques contre des écoles sont relativement rares en Suède.

En février 2025, un homme armé de 35 ans a tué dix personnes dans un centre de formation pour adultes à Örebro, dans la pire fusillade de masse de l'histoire de la Suède.

Selon la police, le tueur voulait mettre fin à ses jours en raison de difficultés financières et psychologiques.

En mars 2022, un élève de 18 ans a poignardé à mort deux enseignants dans un lycée



de Malmö (sud).

En octobre 2015, trois personnes ont été tuées lors d'une attaque à caractère raciste dans

une école de Trollhättan, dans l'ouest du pays, par un agresseur armé d'une épée qui a ensuite été abattu par la police.

Mots flechés

Jeux & Loisirs

GRACIEUSE	S'ENTEND MAL	NEIGE		TROMPE EN ROUTE	BÊTE À DORMIR		CLAPET CLOQUE		PIGE EN APNÉE		PARI SUR UN TRIO
							BRODE PRÊTE-NOM				
LECTURE D'AVENIR										À PEÏNE FAITES	
			SILENCE	CARDINAUX		DRAME NIPPON			NÉON SUBITE		
RAPACE CLÉBARDS							RÂPER SUPPLIA				
ENTRÉES DE VAISSEAU							RUSTALID				
LETTRES DE CONAN				MALHEUR ASSOMÉ							
BOIS DUR CUBE					PORTION DE COURBE	APPARENCE		CUBE			CE QU'IL FAUT
		MARSUPIAL TALUS						EN BASALTE NOTE			
HOMME D'ÉTAT CHINOIS				EN RODAGE ARTICLE			LITHIUM PINGRE			LIQUIDE	
ADOUCCISSANTS											
RELÈVE					QUARTIER DE KABOUL			ROULÉE			
LA FIN DES HARICOTS			CONNU			RÈGLE PLATE			LETTRES D'EZRA		

Solution mots flechés d'hier

IN	C	E	S	S	A	N	T	E	N	T
A	R	I	A	R	A	R	A	T	A	A
I	N	G	R	I	P	P	E	E	X	
T	F	S	I	L	E	T	R	I		
P	I	L	O	R	I	E	G	A	R	D
S	A	R	S	O	U	S	E	E		
S	P	O	N	S	O	R	I	S	E	R
L	E	I	A	N	E	E	M			
M	B	A	N	N	I	A	I			
E	C	A	R	T	C	E	A	N	S	
N	O	I	E	S	C	H	A	L	E	T
E	T	E	S	S	I	E	U	S	E	

Directeur de la Publication et de la Rédaction: Mohamed Benarbia
 Directeur artistique: Fouad Ezzafir
 Service technique: Khadija Sabi (Responsable), Myriem Rehane, Khadija Halafi, Mariama Farki, Elkandoussi Elmaridi
 Secrétaire général de la rédaction: Mohamed Bouarab
 Rédaction: Hassan Bentaleb, Alain Bouithy, Mourad Tabet, Wafaa Mejdoubi, Mehdi Ouassat, Rachid Meftah
 Révision: Abdelmoumen Warrach
 Secrétariat: Asmaa Tabaa
 Photographe: Ahmed Laaraki
 Libération Quotidien (6j/7)
 Responsable des ressources humaines: Atika Rachdi
 E-mail: Liberation@libe.ma
 Téléphone: 0522 61.94.04
 Fax de la rédaction: 0522 62.09.72
 Service annonces et publicité: E-mail: annonces@liberation.ma
 Youssef El Gabs, Mouna El Yousseoufi, Loubra Baghdadi, Rkia Ait Dahman, Sibam Zaïher, Fadwa Choukri
 44, Avenue des E.A.R. 3^{ème} Etage - Casablanca
 Tél: 0522 31.00.62
 0522 62.32.32
 Imprimerie: Les Editions Maghrebines
 2000 exemplaires imprimés
 Distribution: SAPRESS
 Dossier de presse: 130/64
 Site web: www.libe.ma
 Journal Libération
 Libération Maroc


Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2								■		
3				■						
4			■						■	
5				■			■			
6		■				■				■
7				■			■			
8										
9					■					
10			■							

HORizontalement

- 1- Religion animiste
- 2- Amis du Christ - Lettres orange
- 3- Fissa ! - Habituel
- 4- En volée - L'huile de son foie est une horreur d'enfance !
- 5- Roue à gorge - Béryllium - Portion
- 6- Frère convers - Défini
- 7- Pour résumer - Outil d'ajustage - Poussé
- 8- Miracle de bonze
- 9- Défense végétale - Poignée
- 10- Rare plaisir à Londres - Grivoises

VERTICALEMENT

- 1- Commodes
- 2- Ote les tifs - Rassasié
- 3- De bonne heure - Nourrain
- 4- Unité de test - Pour
- 5- Chrome - Ceinture jaune - Possessif
- 6- Tranche de temps - Sied
- 7- Né - Mortel
- 8- Eau du Congo - Suffixe de chimiste
- 9- Poussée - Echange naturel
- 10- Lustre - Avant les autres

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	E	U	S	T	A	T	I	S	M	E
2	U	R	E	E	■	A	N	I	E	R
3	R	■	L	■	A	R	E	■	R	E
4	I	L	L	I	M	I	T	E	■	I
5	S	U	E	D	E	■	E	L	A	N
6	T	E	T	E	■	U	N	■	U	T
7	I	■	T	E	R	■	D	L	■	E
8	Q	U	E	■	U	S	U	E	L	■
9	U	B	■	F	E	U	■	N	I	S
10	E	U	L	E	R	■	O	T	E	E

Grilles de sudoku

Facile									Moyen								
4	9	8		2					7	9			3	5	6		
6			1	8				4	5	6	4				9		
7	2			5	4	8	6								1	7	
						4	2	1		9	7	2			3		
3								7	4							5	
2	4	5								5		1		7	6		
	7	2	8	3				5	4	3	4						
	6			9	1			8		1			8	5		2	
				7		2	1	6	6	8	2		5		7		
Difficile									Expert								
6			1			7	9					5	4				
4			8								2			3	8		
				5		4	2					4			7		
					6	2				9		6			4		
8	9		3		4		6	1			6	1	2	3	9		
		6	9							5		8			2		
1	2		6						8		7						
				9			5		3	9			1				
6	9			1			7			7	9						

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile									Moyen								
5	7	8	6	9	2	1	3	4	7	9	1	5	6	4	2	8	3
3	9	6	4	7	1	8	2	5	2	8	6	7	1	3	4	9	5
4	2	1	5	8	3	6	9	7	5	3	4	8	2	9	6	1	7
9	8	7	2	4	6	5	1	3	3	6	2	1	4	8	7	5	9
1	5	2	9	3	8	7	4	6	9	7	8	6	5	2	1	3	4
6	4	3	7	1	5	9	8	2	1	4	5	3	9	7	8	2	6
7	3	9	1	5	4	2	6	8	6	5	7	9	8	1	3	4	2
2	1	4	8	6	7	3	5	9	8	2	9	4	3	6	5	7	1
8	6	5	3	2	9	4	7	1	4	1	3	2	7	5	9	6	8
Difficile									Expert								
5	7	4	3	6	1	2	8	9	7	4	5	1	9	6	3	2	8
6	8	3	2	9	4	1	7	5	1	8	6	3	7	2	9	5	4
9	1	2	8	5	7	3	4	6	2	9	3	4	5	8	6	7	1
4	9	6	7	2	5	8	3	1	4	3	7	8	1	9	2	6	5
7	3	5	9	1	8	6	2	4	6	5	1	2	3	4	8	9	7
1	2	8	4	3	6	5	9	7	9	2	8	7	6	5	4	1	3
3	5	7	6	4	2	9	1	8	8	6	4	5	2	7	1	3	9
8	6	9	1	7	3	4	5	2	3	7	2	9	4	1	5	8	6
2	4	1	5	8	9	7	6	3	5	1	9	6	8	3	7	4	2

Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

L'AMMC organise un séminaire de sensibilisation sur la LBC/FT

L'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC) a réuni les principaux acteurs du marché des capitaux autour d'un séminaire dédié à la sensibilisation sur la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT).

Organisé en collaboration avec l'Autorité nationale du renseignement financier (ANRF) et la Commission nationale chargée de l'application des sanctions prévues par les résolutions du Conseil de Sécurité des Nations unies relatives au terrorisme, à la prolifération des armes et à leur financement (CNASNU), ce séminaire intervient dans un contexte marqué par la préparation de l'évaluation mutuelle du Royaume par le Groupe d'action financière du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (GAFIMOAN), indique l'AMMC dans un communiqué.

Ce séminaire s'inscrit dans le cadre du déploiement de la stratégie de l'AMMC en matière de LBC/FT et de l'impératif de l'adoption d'une approche par les risques face au développement et la sophistication du marché des capitaux, relève le communiqué.

L'ouverture de cet événement a été marquée par les allocutions des présidents de l'AMMC, de l'ANRF et de la CNASNU, qui ont rappelé les enjeux du contexte actuel caractérisé par les préparatifs intensifs de l'évaluation mutuelle par le GAFIMOAN, nécessitant une mobilisation globale, rapporte la MAP.

Lors de la première session de ce séminaire, l'ANRF a présenté un bilan opérationnel de sa relation avec les personnes assujetties, en mettant l'accent sur l'importance des déclarations de soupçon, considérées comme un indicateur clé de l'efficacité des dispositifs mis en place par les acteurs du marché des capitaux.

Dans la deuxième session, l'ANRF a, pour sa part, partagé avec les acteurs du marché les principales conclusions du 3e rapport de l'Évaluation nationale des risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme.

De son côté, l'AMMC a présenté les résultats de la mise à jour de la cartographie sectorielle des risques relative au marché des capitaux, en précisant les niveaux de conformité et d'efficacité des dispositifs LBC/FT de l'ensemble des activités sous sa supervision.

L'autorité a également profité de l'occasion pour présenter son guide sur l'approche basée sur les risques, destiné aux professionnels du marché, dans la perspective d'une implémentation appropriée de cette approche au niveau de leurs structures.

Ce séminaire, le 8e du genre, s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement des intervenants du marché des capitaux par l'AMMC, en vue de renforcer les dispositifs LBC/FT de la place et ce en alignement avec les priorités d'actions de l'année 2026.

Dans cette dynamique, d'autres actions de sensibilisation seront programmées au profit des intervenants du marché des capitaux dans les prochains jours.

Portée par les produits alimentaires et les carburants

L'inflation annuelle repart à la hausse en mars 2026

L'inflation annuelle pointe de nouveau le bout de son nez. Après deux mois consécutifs de baisse, en glissement annuel, les prix à la consommation ont repris de la hauteur au cours du mois de mars 2026, a indiqué le Haut-commissariat au plan (HCP).

Selon les chiffres publiés par l'institution publique, comparé au même mois de l'année précédente, l'indice des prix à la consommation (IPC) a enregistré une hausse de 0,9% au troisième mois de l'année en cours, mettant ainsi fin aux reculs consécutifs observés en février (0,6%) et janvier (0,8%) derniers.

Ce rebond des prix s'explique par la hausse de l'indice des produits alimentaires de 0,6% et de celui des produits non alimentaires de 1,1%, a indiqué l'institution publique précisant que, pour les produits non alimentaires, les variations vont d'une baisse de 0,4% pour les «Loisirs et culture» à une hausse de 3,5% pour les «Biens et services divers».

Pour rappel, le recul annuel de l'IPC en février dernier avait été enregistré en raison de la baisse de l'indice des produits alimentaires de 2% et de Hausse de celui des produits non alimentaires de 0,4%. Au cours du même mois, les variations des produits non alimentaires allaient d'une baisse de 2,7% pour le «Transport» à une hausse de 3,8% pour les «Biens et services divers».

Un mois plus tôt (janvier), le HCP avait attribué la première baisse de l'année de l'IPC au recul de l'indice des produits alimentaires de 2,1% et à la hausse de celui des produits non alimentaires de 0,4%, ajoutant que les variations des produits non alimentaires étaient allées d'une baisse de 2,9% pour le «Transport» à une hausse de 2,8% pour les «Biens et services divers».

Dans sa note d'information relative à l'IPC du mois de mars 2026, l'institution constate que les prix à la consommation ont connu une hausse de 1,2% par rapport au mois précédent, résultant de la hausse de 1,9% de l'indice des produits alimentaires et de 0,6% de l'indice des produits non alimentaires.

Selon la même source, les hausses des produits alimentaires observées entre février et mars 2026 ont concerné principalement les «Légumes» (9,7%), les «Fruits» (2,6%), les «Viandes» (2,4%), les «Poissons et fruits de mer» (1,3%) et le «Café, thé et cacao» avec 0,3%. En revanche, les prix ont diminué de 2,4% pour les «Huiles et graisses» et de 0,2% pour le «Lait, fromage et œufs». Pour les produits non alimentaires, la hausse a concerné principalement les prix des «Carburants» avec 10,7%



A titre de comparaison, les hausses des produits alimentaires observées entre janvier et février 2026 avaient concerné principalement les «Poissons et fruits de mer» (4,5%), les «Fruits» (2,1%), les «Viandes» (1,6%), les «Légumes» (1,0%) et le «Lait, fromage et œufs» et le «Café, thé et cacao» (0,4%).

Dans une note relative à cette période, l'organisme avait en revanche fait état d'une diminution des prix pour les «Huiles et graisses» et pour les «Eaux minérales, boissons rafraîchissantes, jus de fruits et de légumes» respectivement de 2,2% et 0,4%. S'agissant des produits non alimentaires, la note relevait une hausse ayant concerné principalement les prix des «Carburants» (3,1%).

En mars 2026, les hausses les plus importantes de l'IPC ont été enregistrées à Guelmim et Al-Hoceima (2,7%), à Errachidia (1,8%), à Agadir (1,6%), à Safi (1,4%), à Tanger (1,3%), à Marrakech, Dakhla et Béni-Mellal (1,2%), à Laâyoune (1,1%), à Casablanca, Oujda et Tétouan (1,0%), à Kénitra, Rabat et Meknès (0,9%) et à Fès et Settat (0,7%), selon le HCP.

A titre de comparaison, le mois précédent, elles avaient été enregistrées à Oujda et Tanger (1,4%), à Tétouan

(1,2%), à Fès, Kénitra et Al-Hoceima (0,7%), à Béni-Mellal (0,6%), à Agadir, Meknès et Dakhla (0,5%) et à Casablanca, Rabat et Settat (0,3%). En revanche, selon la note du HCP d'alors, des baisses avaient été enregistrées à Safi avec 0,4% et à Guelmim et Errachidia avec 0,2%.

Au final, l'institution estime que l'indicateur d'inflation sous-jacente aurait connu au cours du mois de mars 2026 une hausse de 0,1% par rapport au mois de février 2026 et une baisse de 0,6% par rapport au mois de mars 2025, a conclu l'institution. Rappelons qu'en 2025, l'indicateur d'inflation sous-jacente aurait connu une hausse de 0,8% par rapport à l'année 2024. En effet, l'IPC annuel moyen avait enregistré, au terme de cette année-là, une augmentation de 0,8% par rapport à l'année 2024, conséquence de la hausse de l'indice des produits alimentaires de 0,8% et de celui des produits non alimentaires de 0,5%.

Les variations enregistrées pour les produits non alimentaires étaient allées d'une baisse de 2,6% pour le «Transport» à une hausse de 3,3% pour les «Restaurants et hôtels».

Alain Bouithy

SIAM 2026 : Le Groupe Crédit Agricole du Maroc adhère au programme "Data-Tika" de la CNDP

La Commission nationale de contrôle de la protection des données à caractère personnel (CNDP) et le Groupe Crédit Agricole du Maroc (GCAM) ont conclu, mercredi à Meknès, à l'occasion du 18ème Salon international de l'agriculture au Maroc (SIAM), une convention marquant l'adhésion du Groupe au programme "Data-Tika".

Signée par le président du Directoire du GCAM, Mohamed Fikrat, et le président de la CNDP, Omar Seghrouchni, cette convention vise à accompagner les acteurs du secteur agricole pour se conformer aux dispositions de la loi n°09-08 relative à la protection des données à caractère personnel, en faisant de la protection des données un levier stratégique

de confiance.

A cette occasion, la CNDP a noté qu'elle dispose d'un pôle dédié aux banques et assurances, rappelant qu'elle a mis en place un pôle dédié au secteur agricole afin d'assurer un accompagnement de proximité, de répondre aux problématiques spécifiques du secteur et de faciliter les démarches de mise en conformité à la loi n°09-08, tout en tenant compte des particularités de ce métier.

A travers ce partenariat, les deux parties œuvrent en faveur d'un exercice professionnel responsable et conforme aux exigences en matière de protection des données à caractère personnel, tout en respectant les droits fondamentaux.



Déclarations fiscales annuelles : La DGI sonne l'alerte avant le 1^{er} mai

La Direction générale des Impôts (DGI) rappelle que le 1er mai 2026 constitue le dernier délai pour le dépôt de plusieurs déclarations fiscales annuelles au titre de l'année 2025, appelant les catégories de contribuables concernées à effectuer leurs démarches par voie électronique via les téléservices "SIMPL".

Ce délai concerne notamment "les contribuables soumis à l'impôt sur le revenu (IR) déterminé selon de l'année 2025, appelant les catégories de contribuables concernées à effectuer leurs démarches par voie électronique via les téléservices "SIMPL".

Il s'agit aussi "des assujettis à la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)", "des contribuables résidant ou ayant une profession au Maroc", "des contribuables soumis au régime de l'auto-entrepreneur ayant opté pour la déclaration trimestrielle" et "des titulaires de revenus professionnels soumis à l'IR selon le RNR ou le RNS, fait savoir la DGI dans des communiqués relatifs aux obligations fiscales des contribuables.

Concernant les contribuables soumis à l'IR déterminé selon le RNR ou RNS, la DGI rappelle qu'ils sont tenus, en cas de résultat nul ou déficitaire, de joindre à leur déclaration du revenu global un état explicatif de l'origine du déficit ou du résultat nul déclaré, sous peine de l'application des dispositions de l'article 198 bis du Code général des impôts (CGI), rapporte la MAP.

Cet état explicatif doit être joint à la déclaration du revenu global, dont le délai légal de sa souscription intervient avant le 1er mai 2026, selon le formulaire électronique disponible via l'espace professionnel des téléservices "SIMPL-IR".

En outre, la DGI indique que les contribuables titulaires de revenus professionnels soumis à l'IR selon le RNR ou le RNS, qui allouent à des contribuables inscrits à la taxe professionnelle, à l'impôt sur les sociétés (IS)



ou à l'IR des honoraires, commissions, courtages et autres rémunérations de même nature, ainsi que des rabais, remises et ristournes accordés après facturation, sont tenus de souscrire, par procédé électronique et en même temps que la déclaration annuelle du revenu global, la déclaration des rémunérations allouées à des tiers au titre de l'exercice comptable 2025, via l'espace professionnel des téléservices "SIMPL-IR".

La Direction rappelle aussi aux contribuables titulaires de revenus professionnels soumis à l'IR déterminé selon le RNR ou le RNS, qu'ils sont tenus d'accompagner la déclaration annuelle du revenu global au titre de l'année 2025, d'un état des ventes indiquant l'identifiant commun de l'entreprise par client.

De même, les contribuables titulaires de revenus professionnels soumis à l'IR déterminé selon le RNR ou le RNS sont tenus de procéder, au titre de l'exercice 2025, à la souscription de la déclaration annuelle du revenu global ainsi que le versement de l'impôt correspondant, par voie électronique, et ce avant le 1er mai 2026.

Ladite déclaration doit être accom-

pagnée des pièces annexes prévues par le CGI ou par les textes réglementaires pris pour son application et d'un état des ventes indiquant l'identifiant commun de l'entreprise par client selon un modèle établi par l'administration.

La DGI rappelle aux titulaires de revenus professionnels soumis à l'IR, déterminés selon le RNR ou le RNS, et disposant également de revenus fonciers, qu'ils sont tenus de souscrire, au titre de 2025, la déclaration annuelle du revenu global et de verser l'impôt correspondant, par voie électronique.

Cette déclaration annuelle du revenu global doit comporter le nom et prénom ou la raison sociale de chaque locataire ou de l'organisme de placement collectif immobilier (OPCI) pour les revenus visés à l'article 61-I-D du CGI, le lieu de situation de chaque immeuble donné en location, sa consistance ainsi que le numéro d'article d'imposition à la taxe de services communaux, et les montants brut et net des revenus fonciers.

Si des retenues à la source ont été opérées au titre desdits revenus, la déclaration du revenu global doit être complétée par le montant imposé par

voie de retenue à la source et le montant du prélèvement effectué et la période à laquelle il se rapporte.

Ladite déclaration doit être accompagnée des pièces annexes prévues par le CGI ou par les textes réglementaires pris pour son application et d'un état des ventes indiquant l'identifiant commun de l'entreprise par client selon un modèle établi par l'administration.

Pour ce qui est des assujettis à la TVA selon le régime de la déclaration trimestrielle, ils sont tenus de souscrire avant le 1er mai 2026, la déclaration du chiffre d'affaires au titre du 1er trimestre 2026 et de verser en même temps la taxe correspondante, via l'espace professionnels des téléservices "SIMPL-TVA".

La DGI rappelle aussi aux assujettis à la TVA selon le régime d'imposition mensuel, qu'ils sont tenus de souscrire avant le 1er mai 2026, la déclaration du chiffre d'affaires au titre du mois de mars 2026 et de verser en même temps la taxe correspondante, via l'espace professionnels des téléservices "SIMPL-TVA".

Quant aux contribuables résidant ou ayant une profession au Maroc et qui versent, mettent à la disposition ou inscrivent en compte des personnes non résidentes, les rémunérations énumérées à l'article 15 du Code général des impôts, ils sont tenus de souscrire, par procédé électronique, en même temps que leur déclaration de revenu global, la déclaration des rémunérations versées à des personnes non résidentes au titre de l'année 2025, et ce avant le 1er mai 2026.

Par ailleurs, la direction rappelle aux contribuables soumis au régime de l'auto-entrepreneur ayant opté pour la déclaration trimestrielle, qu'ils sont tenus de déposer, avant le 1er mai prochain, la déclaration de leur chiffre d'affaires encaissé au titre du premier trimestre de l'année 2026, établie sur ou d'après l'imprimé-modèle prévu à cet effet par Barid Al Maghrib et de verser l'impôt correspondant.

"Qidr Al Hassaa" de Mohamed Salem Cherkaoui, un roman qui façonne l'identité narrative du Sahara

Lors d'une rencontre consacrée à la lecture critique du roman "Qidr Al Hassaa" (Chaudron à soupe) de l'écrivain marocain Mohamed Salem Cherkaoui, organisée mardi soir à Tanger, des critiques ont proposé diverses lectures de cette œuvre, certains estimant qu'elle contribue à façonner une identité narrative du Sahara.

D'autres intervenants, s'appuyant sur le concept du "pli" du philosophe français Gilles Deleuze, ont souligné que ce roman consacré à la littérature du Sahara met en lumière l'essence profonde dissimulée derrière cet espace géographique.

Dans ce cadre, la critique Mostafa Ouriaghli a proposé une lecture intitulée "La construction de l'identité narrative du Sahara" du roman "Qidr Al Hassaa", second volet après "L'Émirat du Puits", premier volet du diptyque "As-Sira Wa Al Khalass" de Mohamed Salem Cherkaoui, en s'appuyant sur la théorie selon laquelle "le récit possède une force fondatrice". Partant de l'idée que les contes, récits, romans, épopées, mythes et biographies relèvent d'un acte existentiel et ne se réduisent pas à une simple narration, la critique a estimé que "Qidr Al Hassaa" contribue à façonner l'identité narrative du Sahara.

Il a souligné que la présence du Sahara n'y constitue "ni un simple décor ni un espace extérieur servant de toile de fond aux événements", mais s'impose comme un acteur central et un facteur déterminant, dont l'influence se déploie dans les différentes composantes du texte et de la construction narrative de l'œuvre.

Selon M. Ouriaghli, l'identité narrative développée par le roman de Mohamed Salem Cherkaoui "n'est pas une identité figée", mais une identité enracinée dans le passé, vivante dans le présent et ouverte sur l'avenir, dans la mesure où l'ensemble des composantes du roman concourt à forger une identité propre à



cet espace géographique.

De son côté, la critique Mohamed Boujnane a estimé que "Qidr Al Hassaa" aborde une thématique philosophique fondée sur la notion du "pli" et sa relation avec l'espace saharien, ainsi qu'avec les mécanismes de la mémoire et du patrimoine culturel, soulignant que, dans le roman, le Sahara n'apparaît pas seulement comme un espace géographique, mais comme une véritable "machine à plier". À travers des questions telles que "Que plie le Sahara ? Que révèle-t-il ? Quels sont les éléments par lesquels il efface et dévoile ?", la critique a relevé que tout dans l'espace saharien, tel que mis en avant par l'auteur, "se transforme et trompe en même temps", précisant que, malgré son apparente aridité, le Sahara "dissimule et recèle une nappe phréatique, source de vie".

Selon M. Boujnane, Mohamed Salem Cherkaoui met en lumière, dans ce roman, des facettes du Sahara différentes de celles explorées par des romanciers tels que le Libyen Ibrahim Al-Koni et le Saoudien Abdul Rahman Mounif.

Il s'agit, selon lui, de "relations dialectiques entre le visible et le caché" : la sé-

cheresse dissimule une fertilité souterraine (le puits), les sables recouvrent les traces tout en contribuant à la préservation du patrimoine, et les vents peuvent porter autant le mal que le bien.

Il a expliqué que le puits, motif central déjà présent dans le premier et le second volets du diptyque de M. Cherkaoui, constitue un point de rencontre entre le visible et l'invisible, permettant à l'"eau pliée" de resurgir, estimant que le puits occupe une place sacrée dans la culture saharienne. Intervenant lors de cette soirée, qui a réuni des chercheurs et des passionnés de littérature, M. Cherkaoui a indiqué que la spécialisation dans la littérature du Sahara, ainsi que dans ses valeurs et ses savoirs, constitue un objectif qu'il s'est fixé.

Il a fait savoir que cette orientation vise à éviter que la production littéraire ne suive une seule et même direction, au point de devenir exclusivement urbaine, en glorifiant les mérites de la ville et en s'arrêtant à ses frontières, sans accorder l'attention requise aux vertus de la diversité, lesquelles renforcent à la fois l'authenticité du pays et son ouverture à la modernité.

L'auteur a souligné qu'il tend à se spécialiser dans la littérature du Sahara, afin de transmettre, selon une approche marocaine, certains univers de cet espace aux générations de chercheurs et d'universitaires, en les encourageant à explorer les prolongements méridionaux du Maroc et à faire de ce champ littéraire un objet d'étude partagé avec leurs homologues de Mauritanie, du sud de l'Algérie, du nord du Mali et des confins du grand Sahara.

Il a également partagé avec l'assistance une réflexion sur la fonction de la littérature, s'interrogeant sur le sens de consacrer des heures et des jours à lire les récits des anciens, à explorer les savoirs et les textes à la recherche de secrets, d'idées, de manifestations et de mystères, afin de proposer au public des écrits susceptibles d'être lus, discutés et débattus, au regard de ce que sa plume a produit et de la signification que ces textes peuvent revêtir. Le roman "Qidr Al Hassaa", publié par les éditions Abi Raqraq en 2022, constitue le second volet, après "L'Émirat du Puits" (2015).

Il s'inscrit dans une démarche s'appuyant sur une lecture sociologique et anthropologique visant à transmettre des idées, des valeurs et des modes de vie propres aux populations du Sahara, ainsi qu'à mettre en lumière les manifestations de la vie dans cet espace, à travers l'examen des habitudes et des pratiques culturelles de ces territoires.

La cérémonie a été marquée par le vernissage d'une exposition de l'artiste Mohamed Loubani, qui se poursuivra jusqu'au 30 avril au centre culturel Ahmed Boukmakh.

Cette exposition propose des scènes de la vie quotidienne, notamment dans la ville de Tanger, ainsi que des portraits de femmes et d'artisans, en plus de représentations maritimes et urbaines, en s'appuyant sur le jeu de la lumière et la présence humaine.

29^{ème} Festival des musiques sacrées du monde

Un format resserré, 18 spectacles en quatre jours

Le Festival de Fès des musiques sacrées du monde reviendra du 4 au 7 juin prochain pour une 29^{ème} édition, qui propose un format resserré de quatre jours seulement, au fil desquels 160 artistes des quatre coins du monde donneront 18 spectacles de musique sacrée, alliant spiritualité, art et émotion.

Une programmation d'"exception" a été concoctée pour cette édition, qui mettra à l'honneur les maîtres-artisans de la cité Idrisside et investira quatre lieux emblématiques, entre patrimoine et nature : Bab Makina, les jardins de Jnan Sbil, la Salle de la Préfecture de Batha, ainsi que le palais des congrès et de l'artisanat de Fès.

A travers la thématique "Fès et les Mâlemes, gardiens du geste et du patrimoine", la fondation Esprit de Fès, l'initiateur du festival, célébrera la contribution exceptionnelle de ces grands maîtres à l'édification des sites

et ouvrages emblématiques qui jalonnent l'histoire de Fès et du Royaume.

"Dans l'art du zellige, du cuir, du bois sculpté, du tissage, de la calligraphie ou du métal, de la broderie...Fès nous rappelle avec force qu'un patrimoine n'est jamais aussi vivant que lorsqu'il continue d'être pratiqué, transmis, incarné", écrit le président de la fondation, Abderrafia Zouitene dans un mot de présentation.

Selon lui, c'est ce qui donne au thème de cette année une résonance si profonde dans le monde contemporain.

"Nous vivons une époque de transformation rapide, où les technologies redessinent nos rapports au savoir et à la création. L'intelligence artificielle, en particulier, ouvre des horizons considérables. Elle promet d'élargir l'accès à la connaissance, d'accroître les capacités humaines, d'inventer de nouveaux langages de création. Et nous aurions tort de ne

pas en reconnaître la portée", dit-il.

Cette année, la programmation débute, comme en est désormais la tradition, par une création originale intitulée "Anima Ex Materia Du Ciel à la Terre". Le spectacle célébrera à Bab Al Makina un artisanat vivant et enraciné dans chaque quartier de la médina de Fès à travers une déambulation éclairée par la lumière des lanternes des dinandiers.

Le public pourra également apprécier des spectacles et concerts de traditions musicales de tous les continents. La chanteuse irlandaise du folk Niamh Bury, l'Ensemble Yassawi et Qulansaz du Kazakhstan, le trio Redi Hasa-Rami Khalifé-Bijan Chemirani (Albanie, Liban, Iran), les Voix de femmes d'Orient et d'Occident (Ghada Shbeir - Liban, Nabyla Maan - Maroc, Kaushiki Chakraborty - Inde, Kat Frankie & Bodies - Allemagne, Arwach Isaffan du Haut-Atlas) ou encore l'Ensemble du Samaa - De Fès à

Konya- sont quelques rendez-vous au menu du festival.

L'un des moments phares de cette édition sera un concert du chanteur Sami Yusuf, qui reste inlassablement inspiré par une vision universelle et une fascination pour les musiques de tradition empreinte de méditations et de mysticité. Proche dans son inspiration de cet esprit de Fès, il revient une nouvelle fois au festival célébrer la beauté et la grâce d'une spiritualité orientale.

La dernière édition (16-24 mai 2025), placée sous le thème "Renaissances", avait rassemblé plus de 200 artistes venus de 15 pays.

Moment privilégié de l'esprit de vivre ensemble, de dialogue et de tolérance, le festival de Fès des musiques sacrées s'est imposé parmi les plus grandes manifestations culturelles dans le monde.

Brahim El Mazned : *Le Théâtre Royal de Rabat, symbole d'audace architecturale et d'ambition culturelle portée par la Vision de SM le Roi*

Le Théâtre Royal de Rabat représente un symbole d'audace architecturale et d'ambition culturelle portée par la Vision éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a affirmé, mercredi soir, le Directeur Général Adjoint et Artistique du Théâtre, Brahim El Mazned. Dans une déclaration à la MAP à l'occasion du spectacle d'ouverture de cet édifice iconique, auquel ont assisté Leurs Altesses Royales les Princesses Lalla Khadija, Lalla Meryem et Lalla Hasnaa, accompagnées de Mme Brigitte Macron, M. El Mazned a souligné que ce moment artistique exceptionnel marque une étape majeure dans le développement et le rayonnement culturel de la ville de Rabat et du Maroc.

"Le Théâtre Royal de Rabat propose une offre riche, avec un grand auditorium de 1.800 places, un théâtre intimiste et un amphithéâtre extérieur de 7.000 places", a-t-il expliqué.

Et M. El Mazned d'ajouter que cette soirée inaugurale, portée par une centaine d'artistes exclusivement marocains, a mis à l'honneur



des œuvres classiques ainsi que des créations nationales.

Ce spectacle d'ouverture "incarne un Maroc fidèle à ses racines, valori-

son son patrimoine artistique" et "affirme aussi un pays résolument tourné vers l'avenir et ouvert sur le monde", a-t-il conclu.

Bouillon de culture

Soutien aux projets d'arts plastiques et visuels

Le délai de dépôt des candidatures pour bénéficier du soutien aux projets culturels et artistiques dans le domaine des arts plastiques et visuels au titre de 2026 est prolongé jusqu'à vendredi prochain, a annoncé le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication - Département de la Culture.

Cette prolongation intervient suite aux demandes de plusieurs porteurs de projets culturels et artistiques et compte tenu de l'affluence importante qu'a connue la plateforme électronique lors des derniers jours, entraînant une forte pression technique, explique le ministère dans un communiqué.

Cette décision vise à offrir davantage d'opportunités aux candidats et à leur permettre de finaliser leurs candidatures dans de meilleures conditions, précise la même source.

Selon le communiqué, les candidatures doivent être déposées exclusivement via la plateforme <https://daam.minculture.gov.ma>.

Cette plateforme, souligne-t-on, permet aux porteurs de projets de télécharger les documents requis, de soumettre la déclaration sur l'honneur signée relative au domaine choisi par le candidat et de consulter le guide d'utilisation et ce, dans le cadre de la simplification des procédures et de l'amélioration de la qualité des services administratifs.

Nouvelle édition du Festival Printemps Musical des Alizés, du 30 avril au 3 mai à Essaouira

La 22^{ème} édition du Festival Printemps Musical des Alizés, rendez-vous incontournable de la musique classique, se tiendra du 30 avril au 3 mai prochain à Essaouira.

Lors de cette édition placée sous le signe du dialogue et de l'excellence musicale, la musique de chambre investira, quatre jours durant, les lieux emblématiques de la Cité des Alizés à travers une série de douze concerts gratuits, indiquent un communiqué de l'Association Essaouira-Mogador et la Fondation Ténor pour la Culture, organisatrices du festival.

"Au cœur de cette édition, le dialogue s'impose comme une évidence musicale. Né de l'écoute et du partage, il traverse les époques, relie les cultures et nourrit la création. Chaque concert devient ainsi

un espace de rencontre, où les œuvres, les interprètes et les sensibilités entrent en résonance", souligne la même source.

Et d'ajouter que ce fil conducteur se déploie dès le concert d'ouverture, autour d'un trio réunissant le pianiste Lucas Debargue, révélation du Concours Tchaïkovski, aux côtés du violoniste David Castrobalbi et du violoncelliste Alexandre Castrobalbi.

Le Trio Arnold, poursuit le communiqué, proposera également un programme pensé comme une conversation musicale, où compositeurs et styles se répondent à travers les temps.

"Avec le pianiste aux cinquante doigts, Pascal Amoyel explore une autre forme de dialogue, plus intime : celui de la transmission. Entre musique et récit, il fait revivre la fi-

gure de son maître et idole, George Cziifra, dans un échange sensible entre héritage et mémoire", relèvent les organisateurs.

À travers deux grandes soirées symphoniques, l'Orchestre Philharmonique du Maroc donnera sa propre lecture du thème, en mettant en regard les univers de Tchaïkovski et Chostakovitch, dans un dialogue puissant entre compositeurs et contextes historiques.

Comme chaque année, le festival invitera le public à déambuler dans la médina d'Essaouira lors d'une promenade musicale en plein air, offrant une parenthèse conviviale et accessible à tous.

La très attendue "Matinée Jeunes Talents" mettra à l'honneur une nouvelle génération de musiciens, témoignant de la vitalité de la scène musicale.

"Fidèle à sa mission de transmission, le festival reconduit également l'Alizés Conducting Academy. À l'issue d'une résidence à Rabat, de jeunes chefs d'orchestre auront l'opportunité de diriger les deux grandes soirées symphoniques aux côtés de l'Orchestre Philharmonique du Maroc et du chef autrichien Wolfgang Dörner", détaillent les organisateurs.

"Ancré dans la ville depuis plus de deux décennies, le Festival Printemps Musical des Alizés tisse des liens singuliers entre patrimoine, création et exigence artistique. À la croisée de l'héritage et du renouveau, cette 22^e édition promet une immersion au cœur de la grande musique, affirmant plus que jamais la place d'Essaouira sur la scène des grands festivals internationaux", conclut le communiqué.

Ah ! les maigres, les vrais maigres ! Ceux qui portent de petits gilets de premiers communiant sur des poitrines en pains de sucre ! Qui dira jamais l'éloquence des regards de basse envie que ces gens-là coulent sur nos rondeurs ? Ils sont féroces.

L'un d'eux, une espèce de héron doucereux, me demandait un jour : « Combien y eut-il de gros tués pendant la guerre ? » Et son long nez, qui remuait au vent, menaçait mon nombril ainsi qu'une baïonnette.

C'est dans les administrations qu'on voit le mieux ce qu'il en coûte de faire envie à ceux qui font pitié. Il faut entendre le ricardement de tous ces malingres en cage, tandis qu'ils se renvoient un gros contribuable de guichet en guichet, comme un ballon. Il n'est point de victime plus agréable à ces malfaisants de profession. Cela n'est encore rien, car notre placidité surnaturelle a toujours raison de leurs procédés, et généralement, le sourire lunaire du patient laisse le bourreau bavant de rage dans son encrier, tandis que, sous les cent kilos vainqueurs, craque joyeusement le plancher des ministères et que l'huissier à chaîne murmure :

- « Ce n'est pas possible, on a dû lui ouvrir le portail aux voitures ! » Tout cela, vous dis-je, n'est rien et les maigres nous font bien autrement expier, quand ils le peuvent, cette ampleur qui les offusque.

Il m'arrivait, dans ma jeunesse, comme à tout le monde, de perdre ma place. J'en cherchais une autre. Une fois, ayant couru tout Paris, reniflé la cire et le papier d'emballage de tous les magasins du Sentier, torché de mes grosses épaules les gras corridors des Halles, je comparus devant M. Sagnimorte, directeur d'une succursale d'assurances, à qui l'on m'avait recommandé. M. Sagnimorte était un gringalet de l'espèce myope et crépeur. Il ressemblait à un cornet de crème au chocolat que chevaucherait un binocle. Je crois bien que je n'ai de ma vie rencontré un homme aussi méchant. Il me tendit d'abord la main et me fit asseoir. Je lui racontai mes tribulations qu'il écouta d'un air sympathique et pénétré.

- Vous êtes vraiment dans la misère ? me demanda-t-il.

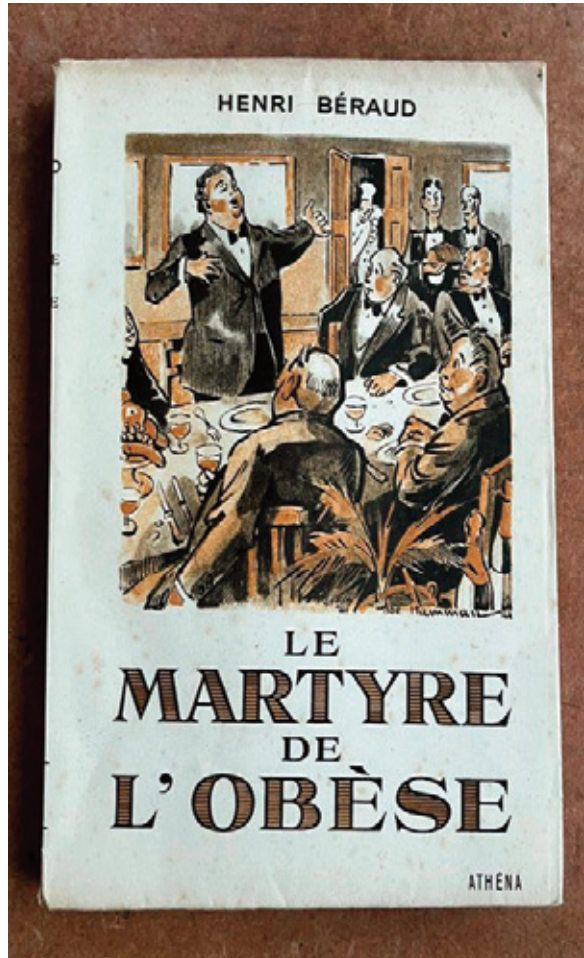
- Autant qu'on peut l'être, monsieur. Depuis une semaine, je me nourris chaque jour d'une michette et d'un bâton de chocolat. C'est un affamé qui vous demande du travail et du pain...

Alors, faisant craquer les os de ses doigts, il se mit à rire, braqua sur moi son visage pointu, et, le doigt tendu vers mon ventre :

- Vous avez des réserves, dit-il. Maigrissez, et revenez me voir. Il nous faut des hommes actifs et non point des poudrards !

Il ouvrit une porte et me poussa dehors. Jamais je n'ai pleuré comme dans cet escalier.

J'ai revu plus tard M. Sagnimorte. Il était ruiné. J'avais fait fortune. Mon ventre était devenu



un ventre doré. Je ne suis pas un ingrat. M. Sagnimorte est concierge, maintenant... concierge d'un immeuble qui m'appartient, avenue de Wagram.

Quelquefois je vais le voir dans sa loge et je lui rappelle notre histoire. Je le regarde avec une implacable bonhomie. Il sourit, tandis qu'une nappe de bile se répand sous sa peau, depuis son col rond de larbin, jusqu'à la mousse d'œuf battu de ses cheveux, qui ont blanchi dans les travaux du cordon...

Ce plat-là, je l'ai mangé froid, n'est-ce pas, messieurs ? Et je le savoure encore. Que voulez-vous ? on nous rend haineux, à la longue, nous qui naissons inoffensifs et débonnaire ! C'est leur ouvrage, à tous ces farceurs dont les moqueries nous enragent et qui sont si contents de leur esprit, si contents qu'ils ne voient pas nos bons yeux, nos yeux de goret, flamber parfois de colère, ainsi que des yeux d'ours.

Je me laisse emporter par les mots. Au fond, la bonhomie n'est pas affaire de volume. Je connais des philanthropes décharnés, jaunes comme des coings dans l'armoire d'une vieille fille, et qui posent avec tendresse, sur le prochain, les regards de leurs yeux vitreux.

À boire, garçon ! Autant de demis que de clients. Rions et plaisantons. Cela vaut mieux, est-ce vrai ? Pour moi, j'aime à égayer ceux qui m'entourent, et

l'on m'a toujours considéré comme un fameux boute-en-train. C'est, entre nous, l'avis de certaine personne — chut ! — qui prend à me regarder vivre le même plaisir qu'éprouvent les enfants aux cabrioles de Fatty.

Après tout, elle a raison. L'obèse est la gaieté du monde, surtout lorsqu'il se met en tête de maigrir. Cela m'est arrivé comme aux autres, et comme eux, j'ai tout essayé.

Chapitre IV

D'abord les drogues. J'ai pris des pilules répugnantes à la vue comme des yeux de chats étran-glés, puis un liquide, qui avait l'odeur de la boue et le goût de l'huile de lampe. J'y gagnai une maladie de foie et un teint de citron. Jamais, depuis lors, je ne passais devant une pharmacie, sans qu'une sueur froide ne me coulât entre les omoplates. Cependant, je croyais avoir maigri : illusion d'optique, due à la couleur de ma peau, flétrie par le poison... La bascule aveugle que je consultai ne s'y trompa point ; j'avais pris deux kilos d'une graisse jaunâtre, qui, heureusement, fondit aux premières chaleurs. Je me laissai conduire dans un hammam. La chaleur m'oppressait au point de me tenir bouche bée comme un poisson sur le sable. Des citoyens dénués de graisse et de pitié et qui, sans doute, allaient en ces lieux pour voir souffrir les poids lourds, me

regardaient d'un œil sec. Je hale-tais sous le peignoir de laine. Les miroirs, dans leurs cadres mau-resques, me renvoyaient l'image d'une tomate énorme, huileuse et mouvante. La sueur me noyait les yeux. Je résistais. Les cheveux collés, la langue pendante, je ré-gnais, comme un Neptune déri-soire, sur mes propres eaux dont j'inondais au moindre mouve-ment le carrelage du bain turc.

Puis ma force s'en allait. Je re-gagnai ma cabine en chancelant. Des garçons brutaux s'emparaient du costaud dégonflé et l'étendaient sur un lit. Enfin, massé, pincé, passé au crin, étrillé, assommé de claques, je sortais. Une soif dévorante me je-tait dans une brasserie exploitée de l'autre côté de la rue par le tenancier des bains, comme je le sus plus tard. C'est là que la clien-tèle martyre venait se refaire et se consoler. Elle venait en courant entonner la bière fraîche et mou-seuse, reprenait sans retard son humidité naturelle et son poids normal. Je garde de ces expé-riences un souvenir assez agréa-ble, car la bière était excellente. Je les eusse certainement prolongées, si l'implacable bascule ne m'avait tout à coup révélé un nouvel excédent de bagage.

Alors commença pour moi l'ère de la gymnastique suédoise. Chaque matin me voyait, nu comme un bel œuf rose, au mi-lieu de mon salon. La pantomime commençait : j'étais un prophète battant l'air de ses bras, puis un Bouddah s'accroupissant pour re-monter avec lenteur vers le ciel ; puis, couché sur le tapis, un noyé qui tend ses orteils hors de l'eau, puis Adam étendant les bras pour savoir s'il pleut ; je roulais, je rampais, bondissais et je n'étais plus ensuite qu'un gémissant ca-talogue de toutes les espèces de courbatures connues depuis les premiers âges de l'humanité.

Cette fois-là, je maigris un tout petit peu. D'ailleurs je croyais avoir beaucoup changé ; autre il-lusion d'optique, que j'entrete-nais vis-à-vis de moi-même avec une mauvaise foi complaisante. Je plaçais ma figure, pour la re-garder, dans cet éclairage coup-pant, où les photographes placent les clients épris de peinture hol-landaise, cet éclairage vertical qui, atténuant les lumières, épaissi-sant les ombres, donnerait à une motte de beurre l'aspect d'un visage de Rembrandt. Ainsi je conférais à mes traits un caractère qui m'enchantait, jusqu'au jour où je mis le pied sur la fatale bas-cule...

Alors, je me fis jeûneur et vécus dans l'austérité, la faim, l'inertie et la macération. Plus de chocolat du matin ! Plus de toasts beurrés ! Je me privais de tout, je mangeais sans boire, je vivais de viandes grillées et de croûtes de pain. Mon sommeil fut compté comme celui d'un forçat. Ce fut atroce : je me reprochais un bon repas, une grasse matinée, un verre de chambertin, comme une imprudence sans remède.

(A suivre)

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de khemisset
Commune de khemisset
Direction des services
DAF/SM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
INTERNATIONAL
N° 07/2026

Le 10/06/2026 à 11H, Il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le président de la commune de Khemisset à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix pour : la gestion déléguée du service public des déchets ménagers et assimilés à la commune de khemisset.

-Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service marché de la commune de khemisset, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessibles à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

-L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :20 390 088,00 dhs

(Vingt millions trois cent quatre-vingt-dix mille quatre-vingt-huit dirhams TTC).

-La garantie de soumission (caution provisoire) est fixé à la somme de 287

962,00dhs (deux cent quatre-vingt-sept mille neuf cent soixante-deux dirhams).

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune de Khemisset.

- Soit les envoyer, par courrier recommander avec accusé de réception, au bureau précité ;

- Soit les envoyer par courrier électronique sur portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ou-

verture des plis.
-Il est prévu une visite des lieux le 02/06/2026 à 11H.
Le départ aura lieu à par-

tir du siège de la commune de khemisset.
-Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues

par l'article 17-18-19-20-21 et 22 du règlement de consultation.

N° 2775/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE LAAYOUNE SAKIA EL HAMRA
PROVINCE DE TARFAYA
CONSEIL PROVINCIAL DE TARFAYA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ N° : 03/CPT/2026
SEANCE PUBLIQUE

Le **08/05/2026** à **12H00**, Il sera procédé, dans la salle des conférences de conseil provincial de Tarfaya, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offre des prix :

Assistance technique pour le suivi des projets du conseil provincial de Tarfaya

- Le cautionnement provisoire pour cette prestation, est fixée à la somme de : **10 000 DHS**
- L'estimation de la prestation établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **936 000 ,00 Dh (Neuf cent trente six mille Dirhams) ; TTC**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans l'article 6 du règlement de la consultation.

N° 2776/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE LAAYOUNE SAKIA EL HAMRA
PROVINCE DE TARFAYA
CONSEIL PROVINCIAL DE TARFAYA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT SIMPLIFIÉ N° : 04/CPT/2026 EN LOT
UNIQUE
SEANCE PUBLIQUE

Le **08/05/2026** à **13H00**, Il sera procédé, dans la salle des conférences de conseil provincial de Tarfaya, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres national ouvert simplifié sur offre des prix :

ACHAT DU CARBURANT POUR LES VEHICULES ET ENGIN DU PARC DE CONSEIL PROVINCIAL DE TARFAYA

- Le cautionnement provisoire pour cette prestation, est fixée à la somme de : **20 000 DHS (Vingt mille dirhams)**
- L'estimation de la prestation établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **999 975.24 Dh TTC (Neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent soixante-quinze dirhams et vingt quatre centimes TTC) ;**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans l'article 8 de règlement de la consultation.

N° 2777/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
SERVICE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE SIDI SLIMANE

Plan de campagne 2026 : Fourniture des produits d'alimentation pour le personnel de l'entretien du réseau routier relevant du SETL de SIDI SLIMANE - Province de SIDI SLIMANE.

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°AOSS/11/2026

Le **Mardi 19 Mai 2026** à **11h00mn**, Il sera procédé, dans la salle de réunion du Service de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Sidi Slimane à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour la réalisation des prestations suivantes :

Plan de campagne 2026 : Fourniture des produits d'alimentation pour le personnel de l'entretien du réseau routier relevant du SETL de SIDI SLIMANE - Province de SIDI SLIMANE.

Le dossier d'appel d'offres ouvert national peut être retiré pendant les jours ouvrables à l'adresse suivante : Service de l'Équipement, du Transport et de la Logistique, bureau des marchés, à Avenue Al Amn Sidi Slimane. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État www.marchespublics.gov.ma.

Le Cautionnement provisoire de soumission est fixé à la somme de Mille cinq cent dirhams (1 500,00 dhs); Il doit être établi au nom du Service de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Sidi Slimane et doit être dématérialisé.

L'estimation du coût des travaux établie par le Service de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Sidi Slimane est fixée à la somme de : **Quatre-vingt-dix-neuf mille quatre-vingt-quinze dirhams (99 095,00 dhs TTC).**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 7 du règlement de consultation.

- Le dépôt des plis ne peut être qu'électroniquement sur www.marchespublics.gov.ma en application de l'arrêté du Ministre délégué auprès de la ministre de l'Économie et des Finances, chargé du budget n°1692-23 du 23/06/2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation du présent appel d'offres.

N° 2778/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
SERVICE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE SIDI SLIMANE

Plan de campagne 2026 : Travaux de traitement des dégradations des routes RP4235 du PK 0+000 au PK 18+300, RP4232 du PK 0+000 au PK 22+700, RP4244 du PK 0+000 au PK 3+250 et RP4237 du PK 3+000 au PK 6+000 en sections discontinues - Province de Sidi Slimane.

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°AOSS/12/2026

Le **Mardi 02 Juin 2026** à **11h00mn**, Il sera procédé, dans la salle de réunion du Service de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Sidi Slimane à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour la réalisation des prestations suivantes :

Plan de campagne 2026 : Travaux de traitement des dégradations des routes RP4235 du PK 0+000 au PK 18+300, RP4232 du PK 0+000 au PK 22+700, RP4244 du PK 0+000 au PK 3+250 et RP4237 du PK 3+000 au PK 6+000 en sections discontinues - Province de Sidi Slimane.

Le dossier d'appel d'offres ouvert national peut être retiré pendant les jours ouvrables à l'adresse suivante : Service de l'Équipement, du Transport et de la Logistique, bureau des marchés, à Avenue Al Amn Sidi Slimane. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État www.marchespublics.gov.ma.

Le Cautionnement provisoire de soumission est fixé à la somme de **Trente-trois Mille dirhams (33 000,00 dhs)**; Il doit être établi au nom du Service de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Sidi Slimane et doit être dématérialisé.

L'estimation du coût des travaux établie par le Service de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Sidi Slimane est fixée à la somme de : **un million sept cent quarante-sept mille deux cents dirhams (1 747 200,00 dhs TTC).**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 10 du règlement de consultation.

- Le dépôt des plis ne peut être qu'électroniquement sur www.marchespublics.gov.ma en application de l'arrêté du Ministre délégué auprès de la ministre de l'Économie et des Finances, chargé du budget n°1692-23 du 23/06/2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation du présent appel d'offres.

N° 2779/PA

LEADING PARTNERS SARL
Société d'expertise comptable
210, BD Abdelmoumen
Résidence « Les Jardins Abdelmoumen », Immeuble G2 N°7, Casablanca
Tel : 05 22 25 92 26
BRK VISTA
EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL
Aux termes de sa délibération du 06 janvier 2026, les associés de la société BRK VISTA SARL, au capital de 10 000,00 Dirhams et dont le

siège social est fixé à 75 Boulevard Anfa, Angle Rue Clos de Provence, Seme étage - Appartement N° B103 Casablanca (RC N° 641851) ont décidé :
1- Extension de l'objet social : achat, vente et location de matériel médical ;
2- Modification de l'article 3 des statuts de la société ;
3- Adoption intégrale de statuts mis à jour de la Société ;
4- Pouvoirs à conférer en vue de l'accomplissement des formalités légales.
Le dépôt légal a été effectué

au greffe du Tribunal de commerce de Casablanca sous le n° 12651 le 24 mars 2026.
POUR EXTRAIT ET MENTION LEADING PARTNERS
N° 2784/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE SEFROU
CERCLE D'EL MENZEL
CAIDAT D'ADREJ
COMMUNE TAFAJIGHT
Avis d'appel d'offres ouvert national

Sur offres des prix N°:03/TAF/2026
Le 18 Mai 2026 à 11 heures, il sera procédé aux bureaux de Monsieur le Président du conseil communal sis au centre de la commune Tafajight, à l'ouverture des plis de l'appel d'offre national sur offres des prix relatif aux : Travaux de Construction et d'Équipement de deux stations de pompage sur forages à la commune TAJAJIGHT En Lot Unique - Province de Sefrou : Le dossier peut être télé-

chargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma
L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre Cent Soixante-Neuf Mille Neuf Cent Quarante-Quatre Dhs, zéro centimes (469.944,00 Dhs).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Neuf mille Trois cent dirhams (9300.00 dhs)
Le contenu, la prestation ainsi que le dépôt des des-

siers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 11 du règlement de consultation.
N° 2785/PA


 المملكة المغربية
 وزارة التربية الوطنية والتعليم الأولي والرياضة
 الجمهورية المغربية للتربية والتكوين ورياضة
 المملكة المغربية للتربية والتكوين ورياضة
 Direction Provinciale de Taroudant

APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ SUR OFFRES DE PRIX N° 58/2026/INV en Lot unique.

Le 05/05/2026 à 10H00, il sera procédé dans la salle des réunions à la direction provinciale de l'AREF Souss Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta (BP 04) Taroudant à l'ouverture des plis relatifs à l'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ SUR OFFRES DE PRIX N° 58/2026/INV en lot unique :

OBJET	Montant de l'Estimation	Cautionnement provisoire
Travaux de réhabilitation de 06(Six) établissements pionnières Primaires relevant de la direction provinciale de L'AREF SM à Taroudant.	767 310,00 DH TTC Sept cent soixante-sept mille trois cent dix dirhams.	13 000.00 Dh Treize mille dirhams.

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.
- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma
- Ce présent appel d'offres est réservé aux Petites et Moyennes Entreprises nationales (PME), coopératives, unions des coopératives et auto-entrepreneurs.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation.

N° 2780/PA


 المملكة المغربية
 وزارة التربية الوطنية والتعليم الأولي والرياضة
 الجمهورية المغربية للتربية والتكوين ورياضة
 المملكة المغربية للتربية والتكوين ورياضة
 Direction Provinciale de Taroudant

APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ SUR OFFRES DE PRIX N° 60/2026/INV en Lot unique.

Le 05/05/2026 à 12H00, il sera procédé dans la salle des réunions à la direction provinciale de l'AREF Souss Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta (BP 04) Taroudant à l'ouverture des plis relatifs à l'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ SUR OFFRES DE PRIX N° 60/2026/INV en lot unique :

OBJET	Montant de l'Estimation	Cautionnement provisoire
Travaux de réhabilitation de 07(Sept) établissements pionnières Primaires relevant de la direction provinciale de L'AREF SM à Taroudant.	537 024,00 DH TTC Cinq cent trente-sept mille vingt-quatre dirhams.	9 000.00 Dh Neuf mille dirhams.

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.
- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma
- Ce présent appel d'offres est réservé aux Petites et Moyennes Entreprises nationales (PME), coopératives, unions des coopératives et auto-entrepreneurs.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation.

N° 2782/PA


 المملكة المغربية
 وزارة التربية الوطنية والتعليم الأولي والرياضة
 الجمهورية المغربية للتربية والتكوين ورياضة
 المملكة المغربية للتربية والتكوين ورياضة
 Direction Provinciale de Taroudant

APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ SUR OFFRES DE PRIX N° 59/2026/INV en Lot unique.

Le 05/05/2026 à 11H00, il sera procédé dans la salle des réunions à la direction provinciale de l'AREF Souss Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta (BP 04) Taroudant à l'ouverture des plis relatifs à l'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ SUR OFFRES DE PRIX N° 59/2026/INV en lot unique :

OBJET	Montant de l'Estimation	Cautionnement provisoire
Travaux de réhabilitation de 04(Quatre) établissements pionnières Primaires relevant de la direction provinciale de L'AREF SM à Taroudant.	501 426,00 DH TTC Cinq cent un mille quatre cent vingt-six dirhams.	8 500.00 Dh Huit mille cinq cent dirhams.

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.
- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma
- Ce présent appel d'offres est réservé aux Petites et Moyennes Entreprises nationales (PME), coopératives, unions des coopératives et auto-entrepreneurs.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation.

N° 2781/PA


 المملكة المغربية
 وزارة التربية الوطنية والتعليم الأولي والرياضة
 الجمهورية المغربية للتربية والتكوين ورياضة
 المملكة المغربية للتربية والتكوين ورياضة
 Direction Provinciale de Taroudant

APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ SUR OFFRES DE PRIX N° 61/2026/INV en Lot unique.

Le 05/05/2026 à 13H00, il sera procédé dans la salle des réunions à la direction provinciale de l'AREF Souss Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta (BP 04) Taroudant à l'ouverture des plis relatifs à l'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ SUR OFFRES DE PRIX N° 61/2026/INV en lot unique :

OBJET	Montant de l'Estimation	Cautionnement provisoire
Travaux de réhabilitation de 07(Sept) établissements pionnières Primaires relevant de la direction provinciale de L'AREF SM à Taroudant.	830 082,00 DH TTC Huit cent trente mille quatre-vingt-deux dirhams.	14 000.00 Dh Quatorze mille dirhams.

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.
- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma
- Ce présent appel d'offres est réservé aux Petites et Moyennes Entreprises nationales (PME), coopératives, unions des coopératives et auto-entrepreneurs.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation.

N° 2783/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
REGIO N DRAA
TAFILALT
PROVINCE
DE OUARZAZATE
COMMUNE
DE OUARZAZATE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° : 08 /SP/2026.

Le 19 Mai 2026 à dix heures (10 h), il sera pro-

cedé, à la sale de réunion de la Commune d'Ouarzazate, sise à avenue Mohamed V, Ouarzazate, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : l'exploitation de la piscine Communal et ses équipements au terme de l'occupation temporaire, avenue annasser, Commune d'Ouarzazate, Province d'Ouarzazate,

Région Draa Tafilt. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: (30.000.00 dhs) Trente mille dirhams. L'estimation fixée par le maitre d'ouvrage est de Cent vingt mille dirhams (120 000,00 dh). Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de Bureau des Marchés de la Commune d'Ouarzazate sis au Bd Mohamed V

Ouarzazate, Tél./ Fax : 05.24.88.24.30 Il peut être aussi téléchargé de l'adresse électronique de portrait des marchés publics: WWW.Marchés publics.gov.ma Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret

2-22-431 du 08 Mars 2023 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent: - Soit déposer contre récépissé leurs plis au Bureau des marchés de la Commune d'Ouarzazate. - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité. - Soit les remettre au pré-

sident de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. - Soit les transmettre par voie électronique au portail des marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 28 du décret n°2-22-431 précité. **N° 2786/PA**

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GENERAL
D.R.F.H

**AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°15/2026/INDH/PAZ**

Monsieur Le Gouverneur de la Province d'Azilal porte à la connaissance du public que l'avis d'appel d'offres ouvert N° 15/2026/INDH/PAZ du 11 Mai 2026 à 13 heures concernant : - **Travaux d'aménagement de la piste reliant douar Tamdayghoute à la C.T Ait M'Hamed et douar Ait Abbi à la C.T Tillouguite, (7 kms 2^{ème} tranche), Province d'Azilal.** - **Travaux d'aménagement de la piste reliant la route non classée menant au siège C.T et douar Ait Oujaida sur 1 km à la C.T Bni hassan, Province d'Azilal,** en lot unique, publié au journal libération N° 10781 du 15 Avril 2026 est rectifié comme suit :

Cet appel d'offres est réservé à la très petite, à la petite et moyenne entreprise, à la coopérative, à l'union de coopératives et à l'auto-entrepreneur.

N° 2789/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GENERAL
D.R.F.H

**AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°16/2026/INDH/PAZ**

Monsieur Le Gouverneur de la Province d'Azilal porte à la connaissance du public que l'avis d'appel d'offres ouvert N° 16/2026/INDH/PAZ du 12 Mai 2026 à 10 heures concernant : **Travaux d'adduction en eau potable des douars Ahadad, Imahda, Tazrouft et Boutib relevant des CTS Ouaooula, Sidi Yaakoub, et Tabia, Province d'Azilal,** en lot unique, publié au journal libération N° 10781 du 15 Avril 2026 est rectifié comme suit :

Cet appel d'offres est réservé à la très petite, à la petite et moyenne entreprise, à la coopérative, à l'union de coopératives et à l'auto-entrepreneur.

N° 2790/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GENERAL
D.R.F.H

**AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°17/2026/INDH/PAZ**

Monsieur Le Gouverneur de la Province d'Azilal porte à la connaissance du public que l'avis d'appel d'offres ouvert N° 17/2026/INDH/PAZ du 12 Mai 2026 à 11 heures concernant : - **Travaux d'aménagement de la piste menant au douar Ait Atamni à la C.T Ouaooula, Province d'Azilal (3^{ème} tranche).** - **Travaux d'aménagement de la piste menant au douar Tisquima à la C.T Ouaooula, Province d'Azilal,** en lot unique, publié au journal libération N° 10781 du 15 Avril 2026 est rectifié comme suit :

Cet appel d'offres est réservé à la très petite, à la petite et moyenne entreprise, à la coopérative, à l'union de coopératives et à l'auto-entrepreneur.

N° 2791/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
REGION DRAA TAFILALT
PROVINCE D'OUARZAZATE
COMMUNE D'OUARZAZATE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° : 15TDT/2026

Le 20 Mai 2026 à (10 h) Dix heures, il sera procédé, à la salle des réunions de la Commune d'Ouarzazate, sise à avenue Mohamed V, Commune d'Ouarzazate à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour: **Travaux d'entretien des voies à la Commune d'Ouarzazate, Province d'Ouarzazate, Région Draa Tafilt.**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma,

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **19.000,00 Dh (Dix neuf mille dirhams).**

Il doit être établi au nom de la Commune d'Ouarzazate. L'estimation des coûts des travaux établie par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **1 009 464,00 Dhs (Un millions neuf mille quatre cent soixante quatre Dirhams) TTC ;**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret N° 2-22-431 du 8 Mars 2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma,

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

* Dossier technique composé de :

Qualification

Ministère de l'Équipement

Classe	3
Secteur	O Revêtement
Qualification	O1 (Travaux de Revêtements courants)

N° 2787/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province D'El Kelaa Sraghna
Cercle de Tamellalet
Caidat de Zemrane Charquia
Commune Zemrane Charquia

**Avis d'appel d'offres ouvert national
sur offre de prix N° : 06/2026
(Séance publique)**

Le : **mercredi 03/06/2026 à 11 : 00 H,** il sera procédé dans le bureau de président de la Commune Zemrane Charquia Province D'El Kelaa Sraghna à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N° : 06/2026 Relatif aux : **TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES PISTES EN BICOUCHE AUX DIFFERENTS DOUARS DE LA COMMUNE ZEMRANE CHARQUIA PROVINCE D'EL KELLA DES SRAGHNA.**

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au bureau des marchés de la Commune Zemrane Charquia ou peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma .

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **4 241 552.40 DHS (QUATRE MILLION DEUX CENT QUARANTE ET UN MILLE CINQ CENT CINQUANTE DEUX DHS QUARANTE CENTIMES) TTC.**

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **84 000.00 DH (quatre-vingt quatre mille dirhams) .**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret n° 2-22-341 du 08-03-2023 relatif aux marchés publics et à l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'économie et des finances chargé du budget n° 1692-23 du 23/06/2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse électronique au portail des marchés publics :

www.marchespublics.gov.ma Conformément à l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'économie et des finances chargé du budget n° 1692-23 du 23/06/2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation de l'appel d'offres.

- les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

Secteur	Qualifications	Classe
B-Travaux routiers et voiries urbaine	B1 : (Travaux de terrassement routiers courants) Et B5 : (Assises non traitées et enduit superficiels)	5

N° 2788/PA

****STE LE GROUPE AGRO-TERRE MAHMOUD SARL****
RC : 2289

CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous seing privé du 03/04/2026 il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée, au capital social de 100 000.00 dhs comme suite :

Dénomination : * **LE GROUPE AGRO-TERRE MAHMOUD ***
Forme Juridique : Société à Responsabilité Limitée (SARL).
Siège social: N°329 BD MOULAY EL HASSAN, HAY LAKDJIM, TAOURIRT.

Objet social :
- GESTION ET EXPLOITATION DES TERRAINS AGRICOLES.
Capital Social : le capital social est de 100 000.00 dhs (cent mille dirhams) divisé en 1000 Mille parts sociales de cent dirhams (100.00 Dhs) à chacune.
• Mr MAHMOUD Noureddine, 500 parts.
• Mr MAHMOUD Mohammed, 500parts.
GERANCE : Mr ABIDI Noureddine, est Gérant Non Associé de cette société pour une durée illimitée.
Dépôt légal : a été effectué au greffe du tribunal de première instance TAOURIRT en date du 20/04/2026 sous N° : 1283.
N° 2793/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE

DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE TAOURIRT
COMMUNE SIDI ALI
BELKACEM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL
N° : 09/2026/CSAB

Le Lundi 18/05/2026 à 11heures, il sera procédé, dans le bureau du Président de la Commune Sidi Ali Belkacem, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert National sur offres de prix relatif à :
SUIVI DES TRAVAUX DE :
1- CONSTRUCTION D'OUVRAGE D'ART (BUSE TRIPLE Ø1000) au Douar OULED KHADIR I A LA COMMUNE SIDI ALI BELKACEM -PROVINCE DE TAOURIRT-REGION DE L'ORIENTAL
2- Renforcement route Communale (Foum el oued - lamrija)(Ouvrage d'assainissement situé sur oued SBAB Commune Sidi Ali Belkacem -Province Taourirt REGION DE L'ORIENTAL
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à portail des marchés publics accessible à l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 37200.00 dirhams TTC (TRENTE - SEPT MILLE DEUX CENTS DIRHAMS Toutes Taxes Comprises)
Le cautionnement provi-

soire est fixé à la somme de : (740,00 Dhs) Sept Cent Quarante Dirhams .
Le contenu et la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail desmarchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de Consultation.
N° 2794/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Benslimane
Cercle de Benslimane
Caidat de Fdalate
Commune de Fdalate
Avis d'appel d'offres ouvert simplifié
N° : 01/2026
(Séance publique)
Le :06/05/2026, à : 11h, il sera procédé, dans le bureau de M. le président de la commune de Fdalate à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix pour achat d'une voiture de service relevant de la commune de FDALATE -province de Benslimane « lot unique »
Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse :

www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de (260 000.00 DH TTC) deux cent soixante mille dirhams toutes taxes comprises.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de (5 200,00 DH) cinq mille deux mille dirhams
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dos-

siers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma. Conformément aux dispositions de l'arrêté du

ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n°1692-23 du 4 hijja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.
N° 2795/PA

المملكة المغربية
وزارة الشباب
والثقافة والتواصل
فصلح الشباب



Royaume Du Maroc

Ministère de la jeunesse, de la culture et de la communication - département de la jeunesse

DIRECTION PROVINCIALE IFRANE

AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX N° : 01/2026

Le Directeur Provincial du Ministère de la Jeunesse, de la culture et de communication département de la jeunesse d'Ifrane ; porte à la connaissance des sociétés que l'appel d'offres n° : 01/2026, ayant pour objet : **TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU CAMP DE VACANCES RAS ELMA DEPENDANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE-SECTEUR JEUNESSE - IFRANE**, publié dans le journal **Libération** N° : 10774 du 07/04/2026 et dans le portail marocain des marchés publics le 12/04/2026. A subi des modifications au niveau de la date d'ouverture des plis avec prière de lire ce qui suit :

Le 05/05/2026 à 10 h 00 mn

Au lieu de :

Le 30/04/2026 à 10 h 00 mn

Le reste est sans changement.

N° 2796/PA

المملكة المغربية
وزارة الشباب
والثقافة والتواصل
فصلح الشباب



Royaume Du Maroc

Ministère de la jeunesse, de la culture et de la communication - département de la jeunesse

DIRECTION PROVINCIALE IFRANE

AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRES DE PRIX N° : 02/2026

Le Directeur Provincial du Ministère de la Jeunesse, de la culture et de communication département de la jeunesse d'Ifrane ; porte à la connaissance des sociétés que l'appel d'offres n° : 02/2026, ayant pour objet : **PRESTATIONS DE RESTAURATION COLLECTIVE DES COLONIES DE VACANCES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DU MINISTERE DE LA JEUNESSE, DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION- DEPARTEMENT DE LA JEUNESSE-D'IFRANE**, publié dans le journal **Libération** N° : 10774 du 07/04/2026 et dans le portail marocain des marchés publics le 12/04/2026. A subi des modifications au niveau de la date d'ouverture des plis, avec prière de lire ce qui suit :

Le 25/05/2026 à 10 h 00 mn.

Au lieu de :

Le 04/05/2026 à 10 h 00 mn.

Le reste est sans changement.

N° 2797/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE L'ORIENTAL
REGION DE L'ORIENTAL
SOCIETE DE DEVELOPPEMENT REGIONAL
-ORIENTAL SERVICES-S. A

AVIS D'APPEL OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX
N° : 07/2026/SDR

Le 18 mai 2026 à partir de 10 heures, il sera procédé, au siège de la Société de Développement Régional -ORIENTAL SERVICES- S.A Sis au Boulevard Derfouf N°34 (Ex Siège Banque Populaire) à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix N° 07/2026/SDR :

Complément de réalisation des équipements hydromécaniques et électromécanique du barrage Bellassoued a la commune territoriale Mestferki dans la préfecture d'Oujda-Angad

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **5 500.00 DHS (Cinq mille cinq cents dirhams.)**
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **372 000.00 DHS dirhams TTC (trois cent soixante-douze mille dirhams)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles **39,41,42 et 43** du décret N°2-22-431 du 15chaabane 1444(08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent :
- déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du Règlement de consultation

Un dossier Technique comprenant
Une copie légalisée certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et classification par le Ministère de l'équipement et du transport.

Secteur	Classe	Qualifications
I	5	I3 , I4

N° 2798/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE CHTOUKA
AIT BAH
CERCLE BIOUGRA
CAIDAT ESSAFA
COMMUNE
OUED ESSAFA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N°03/2026

Le Jeudi 21 Mai 2026 A 10H, il sera procédé, dans la salle des réunions au siège de la commune de Oued Essafa, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offre ouvert national sur offres des prix N° 03/2026 du 21/05/2026 pour :

REALISATION DES PRESTATIONS TOPOGRAPHIQUES CONCERNANT LES RESEAUX DE VIABILISATIONS EXISTANTS A LA COMMUNE OUED ESSAFA.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du Service des Marchés et Travaux, à la Commune Oued Essafa ou le téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme De 348.000,00Dhs TTC (TROIS CENT QUARANTE-HUIT MILLE DIRHAMS 00 CTS)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 6000,00Dhs (SIX MILLE DIRHAMS).

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics ; ainsi que les articles 9 et 12 de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hïja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marches-publics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N°09 du règlement de Consultation.

N° 2799/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
SECRETARIAT GENERAL
D.A.A./S.B.M
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N°11/2026/INDH

Le 19 Mai 2026 à 10h, il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Gouverneur de la Province d'El Jadida dans la salle des réunions au siège de la Province El Jadida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N° 11/2026/INDH du 19 Mai 2026 Pour : TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'ETABLISSEMENT PRESCHOOLAIRE EL MOHIT A EL JADIDA-PROVINCE EL JADIDA- Le dossier d'Appel d'offres doit être téléchargé à partir

du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma L'estimation des coûts de prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme comme suit : (227 724,00 DH TTC) Deux cent vingt-sept mille sept cent vingt-quatre dirhams TTC. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 4.500,00 dhs (Quatre mille cinq cent dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-32-34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

N° 2800/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SIDI
KACEM
SECRETARIAT
GENERAL
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N°: 06/2026/PSK

Le 12 Mai 2026 à 11H00mn, il sera procédé, dans les bureaux de la Province de Sidi Kacem (Secrétariat Général) sis avenue Mohamed V, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n°06/2026 du 12/05/2026, pour les travaux d'aménagement et d'installation : Travaux d'aménagement de quatre logements de fonction: pacha ville M.Bel Ksiri, pacha ville Had Kourt, pacha ville Jorf Melha et caïd 2ème annexe administrative Sidi Kacem- Province de Sidi Kacem- lot unique.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Huit cent quarante cinq mille cinq cent deux dirhams 00 cts (845 502,00) toutes taxes comprises.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : seize mille (16 000 ,00) dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics et les articles 9, 10, 11, 12 et 13 de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget, n°1692-23 du 23 juin 2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues

par l'article n°04 du règlement de consultation.

N° 2801/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAZA
CERCLE OUED AMLIL
CAIDAT GHIATA AL
GHARBIA
COMMUNE DE GHIATA
AL GHARBIA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIE
N° 05 /2026/ GH- GH

Le 07 mai 2026 à Dix (10) heure , il sera procédé à la salle de réunion de la Commune de Ghiata Al Gharbia - Province de Taza - à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

Branchement électrique 2° catégorie aérien a 22KV du PT de la Station de pompage sis au village AIN TOUDA à la commune territoriale de GHIATA AL GHARBIA province de TAZA devis N° - 533860.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de : quatre cent quatre-vingt-dix mille neuf cent vingt huit dhs, quarante centimes (499.928,40) . Toutes Taxes comprises

Le cautionnement provisoire est fixé à : neuf mille neuf cent dirhams (9.900,00 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma conformément à l'Arrêté du Ministre Délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget n°1692-23 du 4 hïja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de la consultation.

N° 2802/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SETTAT
COMMUNE EL BOROUJ
Avis d'Appel d'Offre
Ouvert simplifié
N° 06/BOR/2026

Le 06/05/2026 à partir de 10h00, il sera procédé, dans les bureaux de la commune d'El borouj à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié N° 06/BOR/2026 pour : ACHAT DE PEINTURE POUR LA COMMUNE D'EL BOROUJ PROVINCE DE SETTAT.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de

:4900,00DHS (Quatre mille Neuf cent Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme De: 248 472,00DHS. (Deux cent quarante-huit mille quatre cent soixante-douze Dirhams TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 5 du règlement de la consultation.

N° 2803/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PREFECTURE
DE SETTAT
COMMUNE
D'EL BOROUJ
AVIS D'APPEL D'OFFRE
OUVERT NATIONAL N°
07/BOR/2026

Le 19/05/2026 à 10h, il sera procédé, à la salle de réunion au siège de la commune d'El borouj, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix concernant :

FRAIS DE RECEPTION A L'OCCASION DES MANIFESTATIONS NATIONALES ET RELIGIEUSES, SESSIONS DU CONSEIL COMMUNAL ET REUNIONS.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 149.316,00 DHS TTC (Cent quarante-neuf mille trois cent seize dirhams toute taxe comprise).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 2.900,00 DHS (Deux mille neuf cents dirhams).

La présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué de l'économie et des finances n° 1692-23 du 4 hïja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 5 du règlement de consultation.

N° 2804/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE

DRIOUCH
CONSEIL PROVINCIAL
DE DRIOUCH
DIRECTION GENERALE
DES SERVICES
SERVICE DES AFFAIRES
FINCIERES ET
DE PATRIMOINES
BUREAU DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIE
N° : 09/2026/CPD

Le Mardi 05/05/2026 à 13 :00 Heures, il sera procédé aux Bureaux du Conseil Provincial de Driouch, à la Ville de Driouch, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour :

Construction d'un pont au douar Laharcha à la commune de Mtalssa - Province de Driouch

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchepublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : DOUZE MILLE DIRHAMS (12 000,00 DIRHAMS).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Six cent treize mille deux cent douze Dirhams TTC (613 212,00 DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34 du décret n° : 2.22.431, Du : 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatifs aux marchés publics. Conformément aux dispositions de l'Arrêté de la Ministère de l'Economie et des finances N° : 1982-21, Du : 09 Joumada I 1443 (14 Décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires, le dépôt électronique des plis et des offres est obligatoire. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.

N° 2805/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE
DRIOUCH
CONSEIL PROVINCIAL
DE DRIOUCH
DIRECTION GENERALE
DES SERVICES
SERVICE DES AFFAIRES
FINCIERES ET DE
PATRIMOINES
BUREAU DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIE
N° : 10/2026/CPD

Le Mercredi 06/05/2026 à 13 :00 Heures, il sera procédé aux Bureaux du Conseil Provincial de Driouch, à la Ville de Driouch, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour : ETUDES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE ROUTES NON CLASSEES A LA PROVINCE DE DRIOUCH

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchepublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : DEUX MILLE DIRHAMS (2 000,00 DIRHAMS).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : cent huit mille trois cent soixante Dirhams (TTC) (108 360,00 DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34 du décret n° : 2.22.431, Du : 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatifs aux marchés publics.

Conformément aux dispositions de l'Arrêté de la Ministère de l'Economie et des finances N° : 1982-21, Du : 09 Joumada I 1443 (14 Décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires, le dépôt électronique des plis et des offres est obligatoire. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.

N° 2806/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE DRIOUCH
CONSEIL PROVINCIAL
DE DRIOUCH
DIRECTION GENERALE
DES SERVICES
SERVICE DES AFFAIRES
FINCIERES ET
DE PATRIMOINES
BUREAU DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIE
N° : 11/2026/CPD

Le Jeudi 07/05/2026 à 13 :00 Heures, il sera procédé aux Bureaux du Conseil Provincial de Driouch, à la Ville de Driouch, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour : ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES AXES PRINCIPAUX AUX CENTRES RURAUX DE: TAZAGHINE, TROUGOUT, TAMSAMAN ET BOUDINAR- PROVINCE DE DRIOUCH

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchepublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : TROIS MILLE DIRHAMS (3 000,00 DIRHAMS).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent soixante-huit mille Dirhams TTC (168 000,00 TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34 du décret n° : 2.22.431, Du : 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatifs aux marchés publics.

Conformément aux dispositions de l'Arrêté de la Ministère de l'Economie et des finances N° : 1982-21, Du : 09 Joumada I 1443 (14 Décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires, le dépôt électronique des plis et des offres est obligatoire. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.

N° 2807/PA

Sur les écrans casablancais

MEGARAMA Regarde
Drame, Comédie, 01:31:00 TP
Réalisation : Emmanuel Poulain-Arnaud
Acteurs : Audrey Fleurot, Dany Boon, Nicolas Marié, Manon Villa, Ewan Bourdelles, Camille Solal, Amalia Blasco
Sortie : 17/09/2025 13h44-18h00-22h00

Sonate nocturne
01:52:00 -12
Réalisation : Abdeslam Kelai
Acteurs : Malika El Omari, Nada Haddadou
Sortie : 10/09/2025 14h15-15h45-18h00-22h30

Casa guira
01:45:00 TP
Réalisation : Omar Lotfi
Acteurs : Omar Lotfi, Karima Guit
Sortie : 11/09/2025 13h45-16h00-18h05-20h15-22h30

Demon slayer: kimetsu no yaiba la forteresse infinie film 1
Réalisation : Haruo Sotozaki
Acteurs : Natsuki Hanae, Akari Kito, Hiro Shimono, Yoshitsugu Matsuoka, Satoshi Hino, Akira Ishida, Katsuyuki Konishi, Kengo Kawanishi, Kana Hanazawa
Sortie : 17/09/2025 13h15-16h10-19h10-22h00

Le monde de wishy
Réalisation : Jens Møller
Acteurs : Owen De La Hoyde, Tori Johnson
Sortie : 19/08/2025 14h00

Libre échange
Comédie, Drame, Romance, 01:44:00
Réalisation : Michael Angelo Covino
Acteurs : Dakota Johnson, Adria Arjona, Kyle Marvin, Michael Angelo Covino, Simon Webster
Sortie : 10/09/2025 13h30

Param sundari
Romance, 02:18:00 TP
Réalisation : Tushar Jalota
Acteurs : Janhvi Kapoor, Sidharth Malhotra, Sanjay Kapoor
Sortie : 09/09/2025 16h01-18h45

Downton abbey iii : le grand final
Réalisation : Simon Curtis
Acteurs : Hugh Bonneville, Laura Carmichael, Phyllis Logan, Robert James-Collier, Jim Carter
Sortie : 10/09/2025 Drame, Histoire, Romance, 02:03:00 TP. 17h00-19h45

Conjuring : l'heure du jugement
Horreur, Fantastique, 02:15:00

TP Réalisation : Michael Chaves
Acteurs : Vera Farmiga, Patrick Wilson, Mia Tomlinson, Ben Hardy, Rebecca Calder
Sortie : 10/09/2025 14h15-17h00-19h45-22h30

Exit 8
Horreur, Mystère, Thriller, 01:35:00 TP
Réalisation : Genki Kawamura
Acteurs : Nari Asamura
Sortie : 03/09/2025 18h10-20h15

Rocky elghalaba
comédie, 01:47:00 TP
Acteurs : Donia Samir Ghanem, Mohamed Mamdouh
Sortie : 03/09/2025 18h00-20h15-22h30

Pris au piège - caught stealing
Comédie, Thriller, Crime, Drame, 01:47:00 TP
Acteurs : Austin Butler, Zoë Kravitz, Regina King, Matt Smith, Liev Schreiber
Sortie : 07/08/2025 16h01

La nuit des clowns
Horreur, Mystère, Thriller, 01:36:00 TP
Réalisation : Eli Craig
Acteurs : Katie Douglas, Aaron Abrams, Carson McCormac, Vincent Muller, Kevin Durand
Sortie : 20/08/2025 16h01-17h37-20h10-18h11

Pharmacies de garde de nuit

Aïn Chock :
Pharmacie MAJORELLE
Garde de Nuit
De 22h A 09h sans Interruption
Quartier Aïn Chock

Aïn Sebââ :
Pharmacie MOULAY SLIMANE
Garde de Nuit
De 22h A 09h sans Interruption

Oulfa :
Pharmacie DERB SULTAN
pin_drop 24, RUE CHAOUJA DERB BALADIA DERB SOLTANE
flag Quartier : Al Fida
call 0522.82.82.10

Belvédère :
Pharmacie DES AMIS
ANGLE BOULEVARD MOULAY ISMAIL ET RUE DE GUISE 4 (EN FACE MONDIAL AUTO "FIAT") - ROCHES NOIRES
Quartier : Belvedere
0522.40.40.20

Sidi Moumen :
Pharmacie RIAD SIDI MOUMEN
RESIDENCE RIAD SIDI MOUMEN (ALLIANCE) GH12 IMM 3 MG3 (FACE CEMETIERE SIDI MOUMEN)
Quartier : Sidi Moumen
0522.70.00.33

Sidi Othmane :
Pharmacie ESSEHA
MARCHÉ ESSALAMA I, HAY ESSALAMA I -
Tél : 0522.37.32.66

Sidi Maarouf :
Pharmacie CAMYA
pin_drop LOTISSEMENT LINA LOT N° 316 - MAGASIN N°1 RUE 13 SIDI MAAROUF
flag Quartier : Sidi Maarouf
0522.58.08.42

Pharmacie DU COIN
pin_drop N° 10 BD ZOULLI-KHA NASRI (DERRIERE CASANEARSHORE, A COTE DE L'HOTEL ONOMO) - SIDI MAAROUF [+]
flag Quartier : Sidi Maarouf
call 0522.58.31.25

Lissasfa :
Pharmacie H2O
pin_drop 326, LOTISSEMENT NASSIM QUARTIER NASSIM CASABLANCA
Quartier : Lissasfa
0522.89.05.00

Maarif :
Pharmacie EL ANADEL
BOULEVARD ABDELLATIF BEN KADDOUR (ANGLE BOULEVARD ZERKTOUNI & ZIRAOUF)
Quartier : Maarif
0522.36.54.38

Pharmacie JERRADA
61 BD. JERRADA - OASIS
flag Quartier : Maarif
0522.23.54.49

Bourgogne :
Pharmacie CLINIQUE ANDALOUS
LOTISSEMENT VAL D'ANFA AVENUE TEMARA (EX. AVENUE D'HIER) N° 19 (ANFA SPORT)
Quartier : Bourgogne
0522.39.79.41

Hay Mohammadi :
Pharmacie AL AQSA
RESIDENCE AL AMANE RUE EMILE BRUNET N° 6 - HAKAM 3 - HAY MOHAMMADI-
Tél : 0522.63.00.63

Al Fida :
Pharmacie HACHAD
142,RUE 5-DERB KOREA-GREGOUANE (STATION TAXI SIDI MAAROUF) PLACE SRAGHNA
- Tél : 0522.28.39.46

Sidi Bernoussi :
Pharmacie GHOFRANE
HAY EL QODS N° 116 RUE 2 BLOC C SIDI BERNOUSSI
Quartier : Sidi Bernoussi
0522.73.26.31

Oasis
Pharmacie DALAL
24 BIS, RUE DES VANNEAUX - L'OASIS (MARCHÉ L'OASIS - B.C.M.) -
Tél : 0522.99.27.54

Horaires des trains

Grille Horaire "Casa Vgs - Tanger" à partir du 15 Septembre 2025


Sans Casa voyageurs - Tanger							Sans Tanger - Casa voyageurs										
N° de Train	Casa Voyageurs		Rabat Agdal		Kénitra		Tanger Ville		N° de Train	Tanger Ville		Kénitra		Rabat Agdal		Casa Voyageurs	
	Départ	Arrivée	Départ	Arrivée	Départ	Arrivée	Départ	Arrivée		Départ	Arrivée	Départ	Arrivée	Départ	Arrivée	Départ	Arrivée
*1001	6:00	06:51	06:56	07:26	07:29	08:17			*2001	6:00	6:50	6:53	07:22	07:27	08:17		
1005	7:00	07:51	07:56	08:26	08:29	09:17			2005	7:00	7:50	7:53	08:22	08:27	09:17		
1009	8:00	08:51	08:56	09:26	09:29	10:17			2009	8:00	8:50	8:53	09:22	09:27	10:17		
1013	9:00	09:51	09:56	10:26	10:29	11:17			2013	9:00	9:50	9:53	10:22	10:27	11:17		
1017	10:00	10:51	10:56	11:26	11:29	12:17			2017	10:00	10:50	10:53	11:22	11:27	12:17		
1021	11:00	11:51	11:56	12:26	12:29	13:17			2021	11:00	11:50	11:53	12:22	12:27	13:17		
1025	12:00	12:51	12:56	13:26	13:29	14:17			2025	12:00	12:50	12:53	13:22	13:27	14:17		
1033	14:00	14:51	14:56	15:26	15:29	16:17			2033	14:00	14:50	14:53	15:22	15:27	16:17		
1037	15:00	15:51	15:56	16:26	16:29	17:17			2037	15:00	15:50	15:53	16:22	16:27	17:17		
1041	16:00	16:51	16:56	17:26	17:29	18:17			2041	16:00	16:50	16:53	17:22	17:27	18:17		
1045	17:00	17:51	17:56	18:26	18:29	19:17			2045	17:00	17:50	17:53	18:22	18:27	19:17		
1049	18:00	18:51	18:56	19:26	19:29	20:17			2049	18:00	18:50	18:53	19:22	19:27	20:17		
1053	19:00	19:51	19:56	20:26	20:29	21:17			2053	19:00	19:50	19:53	20:22	20:27	21:17		
**1057	20:00	20:51	20:56	21:26	21:29	22:17			**2057	20:00	20:50	20:53	21:22	21:27	22:17		
1061	21:00	21:51	21:56	22:26	22:29	23:17			2061	21:00	21:50	21:53	22:22	22:27	23:17		

* Ne circulant pas les Dimanches et jours fériés
** Circule uniquement les Vendredis et les Dimanches

Grille Horaire "Marrakech - Fès" à partir du 15 Septembre 2025

TRAINS EN PROVENANCE DE FES																									
TRAIN	Fès	Aïn Taoujdat	Sebâa Assou	Meknès	Meknès Anir	Sidi Kacem	Sidi Slimane	Sidi Yahia	Kenitra	Salé Tabriquet	Salé Ville	Rabat Agdal	Rabat Ville	Salé Ville	Salé Tabriquet	Kenitra	Sidi Yahia	Sidi Slimane	Sidi Kacem	Meknès Anir	Meknès	Sebâa Assou	Aïn Taoujdat	Fès	
*100	4:30			05:11	6:16	06:58	07:13	07:34	08:00	08:20	08:24	08:36	08:42	09:21	09:32	09:44	09:57	10:21	10:45	10:45	11:50	12:30			13:30
602	5:30	6:21	7:26	7:46	8:02	8:16	8:30	8:39	8:49	9:30	9:36	9:45	9:49	10:12	10:32	10:52	11:10	11:49	11:59	13:19	13:59			14:34	
604	6:35	7:26	8:30	8:51	9:15	9:30	9:39	9:49	10:30	10:36	10:45	10:49	11:32	11:50	12:08	12:47	12:57	13:09	13:21	13:45	13:59	14:34		15:30	
606	7:35	8:26	9:30	9:51	10:15	10:30	10:39	10:49	11:30	11:36	11:45	11:49	12:32	12:50	13:10	13:49	13:59	14:34	14:47	14:57	15:18	15:30		16:30	
608	8:35	9:26	10:30	10:51	11:15	11:30	11:39	11:49	12:30	12:36	12:45	12:49	13:32	13:50	14:08	14:47	14:57	15:18	15:30	15:51	16:03	16:15	16:30	17:30	
610	9:35	10:26	11:30	11:51	12:15	12:30	12:39	12:49	13:30	13:36	13:45	13:49	14:32	14:50	15:10	15:49	15:59	16:03	16:15	16:30	16:47	16:59	17:15	18:15	
612	10:35	11:26	12:30	12:51	13:15	13:30	13:39	13:49	14:30	14:36	14:45	14:49	15:32	15:50	16:08	16:47	16:57	17:09	17:21	17:37	17:51	18:03	18:15	19:15	
614	11:35	12:26	13:30	13:51	14:15	14:30	14:39	14:49	15:30	15:36	15:45	15:49	16:32	16:50	16:57	17:10	17:49	17:59	18:03	18:15	18:30	18:45	18:57	19:57	
616	12:35	13:26	14:30	14:51	15:15	15:30	15:39	15:49	16:30	16:36	16:45	16:49	17:32	17:50	17:57	18:10	18:49	18:59	19:03	19:15	19:30	19:45	19:57	20:57	
618	13:35	14:26	15:30	15:51	16:15	16:30	16:39	16:49	17:30	17:36	17:45	17:49	18:32	18:50	19:10	19:49	19:59	20:03	20:15	20:30	20:45	20:57	21:15	22:15	
620	14:35	15:26	16:30	16:51	17:15	17:30	17:39	17:49	18:30	18:36	18:45	18:49	19:32	19:50	20:08	20:47	20:57	21:09	21:21	21:37	21:51	22:03	22:15	23:15	
622	15:35	16:26	17:30	17:51	18:15	18:30	18:39	18:49	19:30	19:36	19:45	19:49	20:32	20:50	21:10	21:49	21:59	22:03	22:15	22:30	22:45	22:57	23:15	24:15	
624	16:35	17:26	18:30	18:51	19:15	19:30	19:39	19:49	20:30	20:36	20:45	20:49	21:32	21:50	22:08	22:47	22:57	23:09	23:21	23:37	23:51	24:03	24:15	25:15	
626	17:35	18:26	19:30	19:51	20:15	20:30	20:39	20:49	21:30	21:36	21:45	21:49	22:32	22:50	23:08	23:47	23:57	24:03	24:15	24:30	24:45	24:57	25:15	26:15	
628	18:35	19:26	20:30	20:51	21:15	21:30	21:39	21:49	22:30	22:36	22:45	22:49	23:32	23:50	24:08	24:47	24:57	25:09	25:21	25:37	25:51	26:03	26:15	27:15	

* Ne circule pas dimanche et jours fériés



Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

Votre soutien, Notre avenir



La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox



Portrait



Sur le front ukrainien, un couple de soignants panse la guerre

Tandis qu'Anastassia nettoie le sang sur le bras d'un soldat, le réconfortant d'un tendre "mon petit chou", son collègue et époux Mykola vérifie la perfusion: une scène ordinaire pour ce couple de soignants engagés tous deux sur le front ukrainien.

Inséparable au travail comme dans la vie, le duo s'active dans une salle d'opération étriquée, prodiguant des soins au militaire blessé, selon une routine bien rodée après des années de pratique commune depuis le début de l'invasion russe.

"On connaît nos forces et aussi... nos imperfections", confie à l'AFP Anastassia, 27 ans, à l'intérieur de leur poste médical avancé au sein de la 56e brigade, près de la ligne de front dans l'est de l'Ukraine.

"On travaille ensemble depuis si longtemps qu'on n'a presque plus besoin de parler, un simple regard suffit", renchérit Mykola, de quatre ans son aîné.

Le combat contre l'assaillant russe imprègne tous les aspects de la vie en Ukraine, si bien que des membres d'une même famille et des personnes en couple servent souvent côte à côte.

Un peu de réconfort au milieu des douleurs et de l'épuisement.

Tous deux richement tatoués aux bras, Anastassia Podobailo et My-

kola Iassinenko se sont rencontrés en 2021, juste avant le début de la guerre.

Lui, originaire de la ville portuaire de Marioupol aujourd'hui occupée par les Russes, a été affecté à la base où elle, native de Kharkiv, dans le nord-est, exerçait.

"On a compris dès le départ qui on était l'un et l'autre. C'est difficile de porter un masque à la guerre", raconte Mykola en évoquant les débuts de leur romance.

Apaiser les blessés

Dans un environnement professionnel de haute intensité, leurs personnalités se complètent.

Barbu à la crinière brune tirée en queue de cheval, Mykola est d'un naturel réservé. Fluette, le visage pâle encadré par des cheveux auburn, Anastassia se charge en général d'apaiser les blessés, parfois agressifs du fait de la douleur.

Au point de stabilisation, où les blessés les plus graves sont d'abord pris en charge, le couple dort dans des lits superposés, dans une pièce attenante à la salle d'opération.

En haut, la couchette d'Anastassia est recouverte de peluches et décorée de posters de capybaras, son animal préféré et son nom de guerre. Mykola dort en dessous.

Tous deux passent plusieurs journées à leur poste avant de pouvoir faire une pause, dans le cadre de rotations, pendant quelques jours.

Mais même là, ils se tiennent prêts à intervenir si quelqu'un à proximité venait à être blessé dans une attaque.

"Je garde en permanence un œil sur la voiture, les sacs, où que je sois. (...) C'est devenu une sorte d'obsession", dit Mykola.

L'automne dernier, ils ont tout de même pu vraiment souffler.

Avec une quarantaine d'autres soignants, ils ont participé à une retraite de dix jours dans les Carpates occidentales ukrainiennes, où l'AFP les a rencontrés pour la première fois.

L'idée était d'aider ces soignants à gérer l'immense fardeau psychologique lié à leur travail.

Garder la douleur en soi

"J'ai eu des soldats dont les derniers mots étaient pour dire qu'ils voulaient un autre enfant, qu'ils aimaient leur épouse", avait alors confié Anastassia.

Elle déclarait aussi porter le deuil de personnes de sa connaissance, tuées sur le front.

"On garde la douleur en soi, on vit avec", expliquait-elle.

Il n'existe pas de statistiques officielles sur le nombre des soignants

tués en Ukraine.

Un après-midi pendant la retraite, Anastassia et Mykola avaient rejoint un groupe pour un concert. Les grandes baies vitrées de l'auditorium donnaient sur des montagnes plongées dans le brouillard.

"Ici, on se sent libre et à l'aise parce que tout le monde est comme nous", disait-elle alors.

"On se rend compte qu'il y a des gens aussi cabossés que nous", ajoutait-il.

L'armée russe a ravagé la ville natale d'Anastassia, occupé celle de Mykola et s'est emparée d'autres endroits marquants de leur idylle.

Karlivka, ce petit village de l'est où ils ont commencé à flirter, est sous contrôle russe depuis près de deux ans.

La localité où Anastassia a refusé la demande en mariage de Mykola - avant de se raviser et de lui demander à son tour sa main dans un discours si maladroit qu'il les fait encore rire - est aussi tombée.

"Si un jour on a des enfants, je pourrai leur montrer des cartes, la ville où on s'est rencontré, celle où on s'est mis en couple, celle où on s'est tous les deux demandé en mariage", dit Anastassia.

"Mais je ne pourrai pas les y emmener", regrette-t-elle.

Sport

Botola Pro D1 "Inwi"

Victoire de la Renaissance Zemamra chez l'Olympic Safi

Nul blanc entre l'AS FAR et la RS Berkane



La Renaissance de Zemamra s'est largement imposée sur la pelouse de l'Olympic de Safi (3-1), en match de mise à jour de la 12^e journée de la Botola Pro D1 "Inwi" de football, disputé mercredi au Stade El Massira.

El Yazid Faffa a offert les trois points aux visiteurs en inscrivant un triplé (18^e, 58^e et 72^e). Anas Soufeir a réduit le score pour les locaux à la 90^e minute du jeu.

Grâce à cette victoire, la RCAZ grimpe à la 9^e position avec 16 points, à égalité avec l'Olympique Dcheira et le Kawkab de Marrakech. En revanche, l'OCS occupe la 14^e place avec 11 unités.

Le dernier match de mise à jour de cette 12^e journée opposera, dans la soirée à Rabat, l'AS FAR à la Renaissance de Berkane.

L'AS FAR a, pour sa part, concédé un nul blanc à domicile face à la Renaissance sportive de Berkane, également en match de mise à jour de la 12^e journée de la Botola Pro D1 "Inwi" de football, disputé, mercredi soir au Stade Prince Moulay Abdellah à Rabat.

Après ce nul, les Militaires remontent à hauteur du Maghreb de Fès en tête du classement avec 31 points, alors que la RSB s'empare de la 5^e position avec 27 unités devant le COD Meknès (6^e/26 pts).

Plus tôt dans la soirée, la Renaissance de Zemamra s'était largement imposée sur la pelouse de l'Olympic de Safi (3-1) au Stade El Massira.

Grâce à cette victoire, la RCAZ grimpe à la 9^e position avec 16 points, à égalité avec l'Olympique Dcheira et le Kawkab de Marrakech. En revanche, l'OCS occupe la 14^e place avec 11 unités.

Liga

Le Barça bat Celta Vigo et maintient son avance sur le Real

Le FC Barcelone, leader de la Liga, s'est imposé sur la plus petite des marges face au Celta Vigo (1-0), conservant ainsi son avance de neuf points sur le Real Madrid à six journées de la fin du championnat.

L'international espagnol Lamine Yamal a dû quitter la pelouse en raison d'une gêne aux ischio-jambiers de la jambe gauche, survenue juste après avoir transformé le penalty décisif (40^e).

Outre le jeune attaquant, le latéral João Cancelo a également été contraint de céder sa place dès la 23^e minute, en raison de problèmes physiques.



La soirée de boxe avec Tony Yoka annulée après le contrôle positif de son adversaire

La réunion de boxe qui devait avoir lieu samedi avec à l'affiche Tony Yoka et Bakary Samaké a été intégralement annulée après le contrôle antidopage positif de Lawrence Okolie, qui devait affronter le champion olympique 2016, a annoncé mardi la société de promotion Queensberry.

"En raison de circonstances indépendantes de notre volonté, Queensberry et DAZN ont malheureusement pris la décision d'annuler l'événement prévu ce samedi à Paris", a écrit Queensberry sur son compte Instagram.

Dans la matinée, les promoteurs avaient annoncé le contrôle positif du Britannique Lawrence Okolie.

"Hier soir, l'Association volontaire de lutte contre le dopage (VADA) a informé Queensberry que Lawrence Okolie avait été contrôlé positif à la suite d'un test antidopage effectué avant le combat prévu samedi à Paris", avaient fait savoir les promoteurs dans un communiqué.

Mardi matin, la conférence de presse prévue à Paris pour promouvoir l'événement a été annulée à la dernière minute. Les promoteurs ont étudié la possibilité de trouver un autre adversaire à Yoka sans parvenir à trouver un accord avec le diffuseur DAZN, a-t-on appris auprès des organisateurs.

Le Français de 33 ans devait partager la tête d'affiche de la soirée organisée à l'Adidas Arena de Paris avec son compatriote Bakary Samaké, qui devait affronter l'Américain Ermal Hadribeaj lors d'une demi-finale mondiale WBC des super-welters.

Okolie détermine à "blanchir son nom"

Après trois défaites dévastatrices contre Martin Bakole en mai 2022, Carlos Takam en mars 2023 et Ryad Merhy en décembre 2023, Tony Yoka (15 victoires, 3 défaites) est en reconstruction et reste sur quatre victoires, la dernière -- expéditive -- contre l'Allemand Patrick Korte le 21 décembre à Lagos (Nigeria).

Le défi s'annonçait bien plus relevé contre Okolie: à 33 ans, le Britannique, qui a un temps évolué en lourds-légers où il a possédé une ceinture mondiale, affiche un palmarès de 23 victoires dont 17 avant la limite, pour une seule défaite.

Passé chez les lourds fin 2024, le Britannique y compte trois combats pour autant de victoires. Il est classé septième mondial de la catégorie par le site de référence boxrec (33^e pour Yoka).

Sur Instagram, Okolie a laissé entendre que son contrôle positif serait la conséquence de la prise d'un traitement médical.

"A la suite de ma blessure au biceps l'année dernière, je me suis blessé au coude du même bras pendant ce stage. J'ai reçu des soins et nous en sommes là aujourd'hui", a-t-il expliqué.

"J'espère sincèrement que le bon sens l'emportera. Je coopérerai bien sûr pleinement avec toutes les autorités compétentes et je suis convaincu que toute enquête permettra de blanchir mon nom", a-t-il ajouté.

Coup d'envoi du Championnat d'Afrique masculin des clubs champions de volley-ball avec la participation du FUS

Le coup d'envoi de la 47^e édition du Championnat d'Afrique masculin des clubs champions de volley-ball a été donné mercredi soir à Kigali, avec la participation du Maroc.

Le Maroc est représenté à cette manifestation sportive continentale, qui se poursuivra jusqu'au 3 mai prochain, par le Fath Union Sports (FUS), qui aspire à réaliser une performance honorable et à confirmer sa place parmi les meilleurs clubs africains dans cette compétition.

Ce championnat se déroule selon un système de poules lors de la première phase, avant de passer aux éliminatoires, où les 24 clubs s'affrontent pour le titre continental, considéré comme l'un des tournois les plus prestigieux du volleyball africain.

A noter que le vainqueur de ce championnat représentera le continent africain lors du prochain mondial des clubs de volley-ball.

Le cerveau des personnes avec ce groupe sanguin vieillirait plus vite que les autres

Votre groupe sanguin pourrait influencer la façon dont votre cerveau évolue. Un en particulier accélère son vieillissement, selon une étude. □ Quel est votre groupe sanguin? Pour le connaître, vous pouvez réaliser une analyse en laboratoire ou le découvrir à l'occasion d'un don de sang (ce dernier étant aussi une belle façon de sauver des vies). Si vous le connaissez déjà, cet article devrait piquer votre curiosité.

Une vaste étude, récemment relayée par le Journal des Femmes, s'est penchée sur le lien entre les groupes sanguins (A, B, AB ou O) et le déclin cognitif. L'un d'entre eux serait associé à un vieillissement cérébral nettement plus rapide. Explications.

Un groupe sanguin en première ligne

Publiée le 30 septembre 2014 dans la revue *Neurology*, cette étude a suivi plus de 30 000 participants âgés de 45 à 98 ans. Leurs fonctions cognitives ont été évaluées sur une période d'environ trois à quatre ans à l'aide de différents tests. Conclusion :

"Les personnes du groupe sanguin AB, ainsi que celles présentant un taux élevé de facteur VIII, présentaient un risque accru de troubles cognitifs."

Mais qu'est-ce que le facteur VIII, exactement? Il s'agit d'une protéine sanguine jouant un rôle clé dans la coagulation. Plus fréquente chez les personnes du groupe AB, elle est associée à un risque de déclin cognitif précoce supérieur de



82% par rapport aux autres groupes.

A long terme, une concentration trop élevée de cette protéine pourrait épaissir le sang et nuire ainsi à une bonne oxygénation des neurones. Précision utile : selon l'Etablissement français du sang, le groupe AB est le plus rare de tous.

Faut-il s'inquiéter ?

Bonne nouvelle pour les personnes concernées: si ce groupe sanguin semble accélérer légèrement le vieillissement cérébral, cela ne prédit en rien une dégradation de votre qualité de vie. La Dre Mary Cushman, auteure principale de l'étude, le rappelle elle-même: la génétique n'est pas le facteur déterminant de la longévité. Vous avez, en grande partie, ce pouvoir entre vos mains.

Recette

Tiramisu aux spéculoos



Ingédients :

- 250 gr de mascarpone
- 2 gros œufs (bio pour moi)
- 250 gr de spéculoos
- 80 gr de sucre
- 1 grande tasse de café très fort
- 1 cuillère à café d'extrait de vanille liquide ou en poudre
- 1 sachet de sucre vanillé
- 50 g de chocolat noir pâtisseries
- Cacao en poudre

Préparation :

1. Préparer une grande tasse de café fort. Mixer les spéculoos pour les réduire en poudre sablonneuse.
2. Dans un grand saladier mettre les deux blancs d'œufs et réserver les jaunes dans un autre bol. Monter les blancs en neige ferme avec la moitié du sucre (40 g) en ajoutant progressivement en trois fois tout en fouettant vous pouvez également ajouter une pincée de sel.
3. Fouetter les jaunes avec le reste du sucre et le sucre vanillé jusqu'à ce que le mélange blanchisse. Incorporer le

mascarpone et l'extrait de vanille puis mélanger bien jusqu'à l'obtention d'une crème lisse et homogène.

4. Incorporer les blancs en neige délicatement au mélange mascarpone-jaune d'œuf à l'aide d'une spatule souple, en soulevant la masse pour ne pas casser les blancs et avoir une crème bien aérée.

5. Dans des verrines de votre choix disposer la poudre de spéculoos d'une façon uniforme dans le fond arroser de café et laisser imbiber ajouter du café si besoin le but est que les spéculoos absorbent le café.

6. Couvrir de crème à l'aide d'une poche à douille ou juste avec une cuillère à soupe, vous pouvez alterner les couches moi je préfère ainsi. Saupoudrer de cacao amer, à l'aide d'un économe gratter le chocolat noir par afin d'avoir des copeaux de chocolat en guise de déco.

7. Filmer d'un film alimentaire puis réserver au réfrigérateur pour une nuit. Ils sont meilleurs 24h après.

Un Allemand achète un coffre-fort d'occasion pour 15 euros et découvre... un lingot d'or

Un achat en ligne qui vire au scénario parmi les plus improbables. En Bavière, un habitant de la ville de Trostberg pensait avoir mis la main sur un coffre-fort à petit prix. Il en a finalement tiré bien plus, explique La Voix du Nord.

Le chineur a déboursé la modique somme de 15 euros pour ce coffre d'occasion. Une fois son bien reçu, il en inspecte l'intégrité et découvre, un peu par hasard, un compartiment dissimulé. Dedans se cache un lingot d'or d'environ 250 grammes dont la valeur avoisine les 33 000 euros.

Le choc passé, une question s'impose alors : que faire d'une telle découverte ? Selon le quotidien allemand Bild, par acquit de conscience, l'acheteur a pris contact avec les autorités. «L'acheteur nous a contactés. Il ne veut rien faire d'illégal et souhaitait savoir comment procéder», a indiqué le porte-parole du commissariat local.

L'enquête permet de re-



monter jusqu'à l'ancien propriétaire du coffre. Il s'agit du grand-père du vendeur, un homme de 90 ans, qui aurait tout simplement oublié le lingot à l'intérieur.

Alors à qui appartient cet or? L'acheteur peut-il le conserver ou doit-il le restituer? Pour l'instant, aucune

décision n'a été prise. «Les deux parties doivent désormais trouver un accord à l'amiable concernant la propriété de l'or. Ou bien, elles doivent régler le différend par voie civile, par l'intermédiaire d'un avocat», a précisé le policier. Affaire à suivre donc.